

*«L'ordre qui donne aux choses leur solidité est ainsi fait que si la nature s'en écarte un tant soit peu, c'est assez pour entraîner la disparition du genre humain»,
Sénèque, Questions naturelles, XXVII, 2.*

EDITO

«Nous n'avons qu'une terre» 1972. Only one earth !

En rapport avec cette citation mise en exergue, on peut dire que le philosophe stoïcien du 1er siècle de notre ère avait une conscience des catastrophes naturelles possibles, mais il ne pouvait pas savoir que l'activité humaine pouvait en être la cause.

En regardant l'histoire des hommes, nous savons qu'elle est ponctuée de graves événements destructeurs tels les épidémies, les tremblements de terre ou les éruptions volcaniques et les conséquences ont souvent été considérables quant à la survie des individus, des cités, parfois des civilisations ; cependant pour avoir les conditions suffisantes d'un impact climatique mondial, il a fallu attendre avril 1815, lors de l'éruption terrible du Tambora, en Indonésie, sur l'île de Sumbawa. Ce ne fut pas la fin de l'humanité ni du vivant, mais l'éjection titanesque de magma, d'aérosols, de poussières dans l'atmosphère fut telle qu'elle produisit un hiver climatique avec une baisse des températures de 2° C. pendant plusieurs mois et un «été sans soleil» en 1816 ; en réalité durant plusieurs étés, et pas seulement. La planète entière et particulièrement l'hémisphère nord subirent «l'aura» de ce funeste nuage qui mit en question la survie d'un grand nombre d'êtres humains.

Aux alentours du volcan, sur le moment, de nombreuses îles furent touchées, entraînant la mort de plusieurs dizaines de milliers de personnes, d'abord sous le premier choc, ensuite en raison des multiples destructions de l'environnement, et en particulier de la couverture de cendres. Sur le plan mondial, les perturbations climatiques (pluviosité anormale, refroidissement) ont d'effroyables conséquences : famines, épidémies, migrations et aussi une forte mortalité...

Sommaire

Edito

La Vie de la Commission p.12

- Récentes p.12

Focus p.16

- COP30
 - Les défenseur.es de l'environnement - l'A69
- Actualité internationale p.31
Interne à Amnesty p.33

Actions p.36

Propositions d'Action p.36
Actions Urgentes p. 40

Bibliothèque de la commission p.41

Relais de la commission p.46

Courrier des lecteurs p.48

AMNESTY
INTERNATIONAL





Le tableau «Weymouth Bay», peint en 1816 et conservé au V&A Museum à Londres, montre bien l'épais nuage au-dessus de la Grande-Bretagne après l'éruption. - John Constable

Un événement rare indéniablement, mais néanmoins significatif quant aux implications d'un désordre climatique global ; mais s'il y a depuis le XXème siècle une fin de l'humanité potentielle, c'est en raison de la menace existentielle d'une guerre thermonucléaire. Une nouveauté créée par la technologie dans un contexte géopolitique d'agressions internationales. Une guerre froide, un équilibre de la terreur sur le fil tendu des relations entre États «modernes». Une réalité en suspens depuis 1945.

Heureusement les décennies d'après-guerre ouvraient un horizon de prospérité «économique» , et l'on proclama ensuite la «gloire» de ces années-là : une trentaine d'années de 1946 à 1975. S'imposa alors un consensus vers une modernisation déclinée comme productivité, croissance et consommation. Cependant cette reconnaissance historique du progrès et du développement se fit dans l'occultation des critiques, aussi bien sociales et politiques que philosophiques.

Dans les années 60, on commença à s'inquiéter de l'ampleur des pollutions environnementales.

<https://www.radiofrance.fr/franceculture/tamboura-1815-ou-l-histoire-du-volcan-du-bout-du-monde-qui-a-change-ce-qu-on-savait-sur-la-planete-7498310>

https://fr.wikipedia.org/wiki/%C3%89ruption_du_Tambora_en_1815



Le 9 février 1972, Sicco Mansholt, vice-président de la Commission européenne chargé de l'agriculture (et à ce titre un des pères de la politique agricole commune), adressait une lettre au président de la Commission de l'époque. *La Lettre Mansholt*. 1972 , : «*Il est évident que la société de demain ne pourra pas être axée sur la croissance*». Ce furent aussi les conclusions énoncées dans le rapport Meadows, commandé par le Club de Rome, la question est de savoir s'il faut limiter ou stopper la croissance pour éviter un effondrement. Ce club créé en 1968 devait réfléchir sur l'évolution du monde et son économie. Sorti le 2 mars 1972, le livre est publié en France sous le titre «Les limites de la croissance (dans un monde fini)». Dans le même temps, le Président Richard Nixon se fera le défenseur des questions environnementales...

https://www.lemonde.fr/archives/article/1970/02/12/m-nixon-envoie-au-congres-un-message-sur-la-lutte-contre-la-pollution_2669095_1819218.html

La période que l'on appellera les «Trente Glorieuses» incarna le mythe de l'âge d'or. Mais le mythe évacuait le réel. La croissance était devenue le moteur du «développement», mais en Occident, on commençait à en percevoir les conséquences néfastes. Ce qui fit advenir l'événement, précurseur d'une longue série...

I. Chronique : La Conférence de Stockholm



A la suite des initiatives de la Suède en 1967, c'est le 30 juillet 1968 qu'apparaît l'idée d'une conférence de l'ONU sur l'environnement :

«Constatant que la qualité du milieu humain se dégrade constamment et rapidement sous l'action de facteurs tels que la pollution de l'air et de l'eau, l'érosion et autres détériorations du sol, les effets secondaires des biocides, les déchets et le bruit...».

La suite concerne les répercussions sur les conditions d'existence de l'homme, sur son bien-être et sa dignité et sur la jouissance des biens fondamentaux de la personne humaine, et «l'opportunité de convoquer une conférence sur les problèmes du milieu humain». Il faudra quatre ans pour la mettre en place ! L'année 1972, du 5 au 16 juin, est la date historique pour la première conférence sur le climat à Stockholm, qui a abouti à la création du PNUE, le Programme des Nations unies pour l'environnement.

Dans les documents de l'ONU, on trouve cette phrase qui annonce 50 ans d'aveuglement et d'apathie :

*«Il est possible que l'homme ait mis en route un processus capable de détruire toute vie sur terre. **Cette possibilité est si effarante que l'esprit s'en détourne** pour ne pas y penser sérieusement ou de façon constructive.»*

Claude-Marie Vadrot, journaliste, spécialiste de l'écologie politique, qui a suivi la quasi-totalité des conférences internationales et négociations sur le climat, rappelle ce texte, alors que présent à Copenhague en 2009, la COP 15 s'avère un échec... De fait, ce n'était pas la première fois que l'homme pouvait envisager la fin du monde, puisque l'armement thermo-nucléaire rendait déjà possible l'éventualité d'un anéantissement, cependant hors de tout conflit déclenché, ce qui a paru nouveau, ce fut l'horizon d'une destruction rendue possible par la simple activité humaine, l'avènement de ce qu'on finira par appeler «l'anthropocène», peut-être moins comme l'entrée d'une nouvelle ère géologique que la perpétuité d'une guerre de l'homme contre la nature, mise au niveau de l'ère industrielle. Ce qui advient est de l'ordre de l'étonnement, plus encore de la stupéfaction, et cette stupeur mêlée d'effroi produit un scotome général qui neutralise toute réflexion. L'effroi naît lorsqu'on prend conscience d'un danger auquel on n'était pas préparé, ici : la dégradation de l'environnement et bientôt le changement climatique. En tout état de cause, le scénario d'une 6ème extinction de masse prend forme, mais nous regardons ailleurs.

<https://www.mediapart.fr/journal/international/071209/stockholm-1972-une-possibilite-si-effarante>

<https://reporterre.net/La-6e-Extinction-Comment-l-homme-detruit-la-vie>



15 septembre 1971 - Siège des Nations unies, New York. M. Maurice F. Strong, Secrétaire général de la Conférence des Nations unies pour l'environnement humain (à droite), montre au Secrétaire général des Nations unies, U Thant, un dessin pour l'affiche officielle de la Conférence. À gauche, M. Keith Johnson (Jamaïque), Président du Comité préparatoire de la Conférence. (Crédit photo: Photo ONU / Teddy Chen)

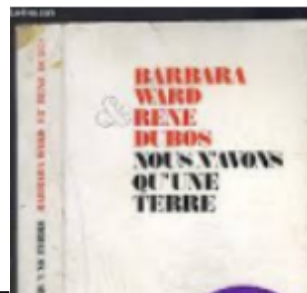
Pour l'heure, une grande Conférence internationale s'annonce. Comme matériel préparatoire à la conférence, un rapport est commandé par Maurice Strong, le secrétaire (qui aura une longue postérité dans les futures COP). C'est à partir du travail de plusieurs experts internationaux que le rapport est mis en œuvre par deux scientifiques :

Barbara Mary Ward et René Dubos.

La première est une économiste et auteure britannique, principalement connue pour ses travaux sur les enjeux sociaux et économiques dans les pays en développement, ainsi que sur les questions environnementales, dans lesquelles elle a joué un rôle précurseur ; le second est biologiste et agronome. Vers la fin de sa vie, sa carrière de chercheur se réoriente vers l'écologie et notamment l'écologie globale. En 1977, il est le premier à formuler le célèbre slogan : «Penser global, agir local». Il est ensuite à l'origine de la création du Programme des Nations unies pour l'environnement (PNUE, les principes et recommandations). Barbara Mary Ward et René Dubos préparent donc le rapport de base de la première Conférence des Nations Unies sur l'environnement (CNUE ou «Sommet de la Terre»), qui a pour titre : «**Nous n'avons qu'une terre**».

Ce livre (publié le 6 mai 1972) est une synthèse à partir d'un rapport d'experts (152 conseillers issus de 58 pays), en vue d'informer les délégués à la conférence et de sensibiliser l'opinion publique. Il reste un morceau d'anthologie en faisant le bilan de l'activité industrielle sur l'environnement, souligne l'importance et l'accroissement des pollutions, tant du sol, de l'atmosphère que de l'océan et s'inquiète de ce que peut être l'avenir avec l'évolution de la population mondiale et l'industrialisation des pays sous-développés... La multiplicité des points de vue ne donne pas une vision monolithique de la politique environnementale, quoiqu'il en soit le rapport souligne de possibles solutions, aujourd'hui parfaitement admises, sans omettre les enjeux de la pauvreté. Dans le conflit entre biosphère et technosphère, le «prix de la pollution» devient exorbitant, à quoi s'ajoutent une urbanisation chaotique et le risque de pénurie.

Pour un compte-rendu synthétique en 1974 :



https://www.persee.fr/doc/ahess_0395-2649_1974_num_29_3_293499_t1_0664_0000_008

Le Secrétaire Général des Nations Unies précisait que la valeur essentielle du rapport «découlerait précisément du fait qu'il ferait état des connaissances et des avis des plus grands experts et des plus grands penseurs du monde entier quant aux relations entre l'homme et son habitat naturel, à un moment où l'activité de l'homme exerce sur l'environnement des effets aussi importants»

file:///C:/Users/Windows%2010/Downloads/nous-n-avons-qu-une-terre-1.pdf

Il faut vraiment s'arrêter avec un certain étonnement pour comprendre combien cet «événement» (qui ne fut pas simplement une «Conférence de l'ONU») a été multiforme, autorisant une multiplicité de discours et des expressions diverses : parades folkloriques et festives de jeunes contestataires, avec divers lieux de débats ; le Forum de l'environnement, le Forum du peuple, le groupe PowWow (groupe d'action écologique suédois), le groupe «transnational» Dai-Dong et encore d'autres structures, sans oublier le groupe communautaire des «Hog Farm», s'inscrivant dans l'organisationnel visant les groupes de jeunes sur place.

«Au-delà des décisions prises ou repoussées à plus tard, Stockholm fut donc une fête de la parole, un véritable festival de révélations et d'échanges sur l'état du monde, les pollutions, les destructions, la démographie, les famines, l'agriculture, la baisse déjà constatée de la biodiversité, le mauvais état des mers, la régression de la forêt amazonienne, le sous-développement ou le (mauvais) sort trop souvent réservé aux Peuples Premiers.»

Dans l'extrait de cet article, M.-C. Vadrot veut souligner la différence à la fois de fond et de forme entre 1972 et 2012, moment de la conférence RIO+12, à laquelle il assiste.
<https://www.mediapart.fr/journal/international/150612/rio20-il-nest-pas-inutile-de-revisiter-stockholm-1972>

Quoiqu'il en soit en 1972 le fond de toutes les discussions était : la pollution. Et certains individus présents en portaient les stigmates ! Ce fut le cas des Japonais avec la maladie de Minamata... Cela n'estompa pas les différences entre pays développés (particulièrement américain) et pays sous-développés (comme on disait alors). Et ne pouvait occulter la question de la pauvreté et des inégalités. Mais aussi que la pollution n'a pas de frontières, quoiqu'il en soit de la souveraineté ses États. Reste que la guerre contre l'environnement est un paramètre inégalé dans ces années-là, le Vietnam étant le lieu d'expérimentations effroyables, de cela naîtra le crime d'écocide.

Ceci dit, l'industrie automobile soutiendra le déni le plus cynique qui soit quant à son implication dans l'accroissement de la pollution... En définitive, si les pays industrialisés – et en ce sens, solidaires – peuvent envisager des solutions techniques, des «contre-nuisances», sans remettre en cause la croissance, c'est en occultant la dimension politique du problème (M.-C. Vadrot, *La déclaration des droits de la nature*, 1972, pp. Chp. 8 : Pas de politique !). Une manière de déclasser toute contestation...

Or c'est bien dans les conférences parallèles qu'ont été dénoncé la croissance, la consommation et une certaine manière de vivre, de sorte que l'environnement est reconnu comme un fait politique.

«(...) à Stockholm, les vrais chantres de l'espoir et du bouleversement ne prêchaient pas le retour à la nature, la régression économique, l'abandon des techniques et des industrie (...), le reniement de la science. Mais c'est justement de cela que les esprits inquiets de la montée des contestations les accusent. Grands prêtres de la croissance effrénée, les piliers et les défenseurs du système n'ont comme arme immédiate que le mensonge et la dérision, faisant semblant de croire et proclamant que tous les contestataires de l'écologie n'ont qu'un seul but, celui de nous faire abandonner nos confort de tous les jours, de nous amener à renoncer à la vie moderne. Une calomnie pur et simple qui dispose de la puissance.

La réalité est tout autre puisqu'il s'agit en quelque sorte d'inventer de nouvelles croissances, de nouvelles raisons de vivre, de nouvelles finalités qui ne soient plus simplement symbolisées par un besoin effréné de possession et de consommation...».

Contre la peur s'opposait l'espoir d'une révolution écologique, en même temps qu'une révolution culturelle. L'auteur ne reniait pas les acquis de la Conférence, mais il pressentait qu'un autre avenir était possible. Cependant durant 50 ans, le développement économique a à peu de choses près montré le contraire, la dégradation de l'environnement et l'accroissement de la misère. Reste-t-il 50 ans pour en sortir ?

(Pour plus de détails, je conseille le livre de M.-C. Vadrot, *La déclaration des droits de la nature*, 1973. L'auteur est présent lors de l'événement en 1972 et fait dans ce livre une synthèse critique très détaillée. L'ouvrage n'est trouvable qu'en occasion ! Pour l'avenir du PNUE comme «école de l'impuissance» et des COP, je renvoie au texte de F. Nicolino, *Le grand sabotage climatique*, 2014, pp. 35-64).

L'article du *Monde* du 19 juin 1972 cité ci-dessous prolonge l'enquête et les analyses de M.-C. Vadrot. Les mouvements alternatifs, tels que Dai Dong et PowWow, ont ouvert d'autres perspectives. :

«Contestataires et savants ont pris la défense des pauvres de la planète»

https://www.lemonde.fr/archives/article/1972/06/19/contestataires-et-savants-ont-pris-la-defense-des-pauvres-de-la-planete_2392856_1819218.html

Quoiqu'il en fut, le principe des droits de l'homme à l'environnement anime le document de la Conférence officielle, qui était supposé représenté un espoir et un avenir commun ; ce qui s'annonce dans le Préambule :

Ayant examiné la nécessité d'adopter une conception commune et des principes communs qui inspireront et guideront les efforts des peuples du monde en vue de préserver et améliorer l'environnement, la Conférence proclame ce qui suit :

«1. L'homme est à la fois créature et créateur de son environnement, qui assure sa subsistance physique et lui offre la possibilité d'un développement intellectuel, moral, social et spirituel...».

Suit plusieurs points déclarant l'objectif et le devoir de protection de l'environnement, appuyé sur un pouvoir raisonnable de transformation du milieu et conscient à la fois du sous-développement et de l'évolution démographique.

La suite du texte est à méditer, face au nouveau contexte climatique de ces dernières décades ; la Conférence établit un certain nombre de principes qui valent pour aujourd'hui, plus de cinquante ans plus tard !

Nous citons quelques extraits .

«Principe 1

L'homme a un droit fondamental à la liberté, à l'égalité et à des conditions de vie satisfaisantes, dans un environnement dont la qualité lui permettra de vivre dans la dignité et le bien-être. Il a le devoir solennel de protéger et d'améliorer l'environnement pour les générations présentes et futures.

Principe 2

Les ressources naturelles du globe, y compris l'air, l'eau, la terre, la flore et la faune, et particulièrement les échantillons représentatifs des écosystèmes naturels, doivent être préservés dans l'intérêt des générations présentes et à venir par une planification ou une gestion attentive selon que les nécessités.

Principe 3

La capacité du globe de produire des ressources renouvelables essentielles doit être préservée et, partout où cela est possible, rétablie ou améliorée.

Principe 4

L'homme a une responsabilité particulière dans la sauvegarde et la sage gestion du patrimoine constitué par la flore et la faune sauvages et leur habitat, qui sont aujourd'hui gravement menacés par un concours de facteurs défavorables...

Principe 5

Les ressources non renouvelables du globe doivent être exploitées de façon qu'elles ne risquent pas de s'épuiser» ... Etc.

Nous ne pouvons que conseiller la lecture de ce qui suit dans la Déclaration.

Il y est bien sûr beaucoup question de rationaliser économie et écologie et ces acquis furent le résultat d'âpres débats. Enfin, il fut question de l'interdiction des essais nucléaires. A noter que d'autres mesures et recommandations ont permis le «sauvetage» de la baleine et le projet de préserver les espèces.

M.-C. Vadrot, en 2012, revient sur le contexte de Stockholm, déclarant :

«(...) malgré l'opposition, soulignée par les leaders du tiers-monde, entre les pays développés inquiets des destructions et pollutions et les pays du Sud en besoin de développement contre la misère, **la Conférence adopta des mesures ou des résolutions qui seraient encore aujourd'hui considérées comme novatrices ou révolutionnaires.**

Qu'il s'agisse des ressources naturelles, des rejets toxiques, de la préservation de la flore et de la faune sauvage, de la pollution des mers, de la surpêche, des catastrophes naturelles, de la stabilité des prix agricoles et des matières premières, de l'action des organismes internationaux, de l'indemnisation des victimes de pollution ou de la fin de l'impérialisme des nantis.»

<https://www.mediapart.fr/journal/international/150612/rio20-il-nest-pas-inutile-de-revisiter-stockholm-1972>

En 1972, des experts en droit international cherchent à faire valoir un certain succès de la Conférence, mais il s'agit plus d'espoir que de certitude :

«[...] le mouvement d'opinion qui a abouti à Stockholm a fait aussi franchir une étape à la coopération internationale. Il est à espérer qu'elle continuera sur sa lancée, lorsqu'il s'agira de traduire les principes et les recommandations de la Conférence sur l'environnement, soit en une réglementation internationale, soit dans des actions concrètes».

La Conférence des Nations Unies sur l'environnement (Stockholm, 5/16 juin 1972), Alexandre Charles Kiss et Jean Didier Sicault, [article 1972]

https://www.persee.fr/doc/afdi_0066-3085_1972_num_18_1_1717

On peut comprendre en ce sens comment la déclaration finale de la conférence passa pratiquement inaperçue , pourtant elle définissait le programme que la suite des conférences internationales vont s'évertuer à énoncer, sans jamais vraiment le mettre en pratique.

«Les dégagements de chaleur en des quantités ou sous des concentrations telles que l'environnement ne puissent plus en neutraliser les effets doivent être interrompus de façon à éviter que les écosystèmes ne subissent des dommages graves ou irréversibles.»

<https://www.notre-environnement.gouv.fr/actualites/breves/article/6e-sommet-de-la-terre-retour-a-stockholm-apres-50-ans-de-mobilisation-pour-l>

Il faut regarder ce court extrait des actualités TV (lien ci-dessous) pour réellement comprendre ce qu'avait d'exceptionnel cet événement qui associait les prestigieuses structures internationales, la participation de nombreux États – pays développés et en voie de développement –, faisant également une place à la société civile, aux ONG et au mouvement de jeunes.

<https://www.youtube.com/watch?v=FO3Q40oPSs4> (France info INA)

Stockholm juin 1972 – François de Closets, jeune journaliste scientifique de l'époque soulignait combien cet événement constituait une «une synthèse planétaire», et concluait «ce qui compte, ce n'est pas Stockholm, c'est l'après Stockholm».

<https://www.youtube.com/watch?v=pWekM6Xo6xU>

Après Stockholm 1982, 10 ans plus tard, la nouvelle Conférence fut tellement insignifiante, que personne n'en parle... Dans un contexte géopolitique compliqué, la Convention de Nairobi établit timidement une première revue des actions entreprises. 2002, à Johannesburg, on n'en parle même pas, bien que Jacques Chirac y ait laissé une trace, «la maison brûle...». Et on continue à regarder ailleurs.

RIO + 20 est-il une marque parmi d'autres de la défaite de Stockholm ? Indéniablement, comme le conclut l'article de M.-C. Vadrot :

«Le sommet de Rio marque une victoire de la diplomatie prudente et éloignée des réalités humaines et écologistes sur les environnementalistes. Ce n'est pas un échec puisque les nations occidentales, avec la complicité active du Brésil, n'ont jamais essayé, ni probablement jamais eu l'intention, de réussir la quatrième conférence mondiale sur l'environnement organisée depuis le début des années 1970.»

<https://www.mediapart.fr/journal/international/230612/rio20-le-rideau-vient-de-tomber-sur-une-tres-mauvaise-piece>

De plus, la participation des ONG, malgré leurs réprobations des décisions, s'est avérée pour le moins insuffisante. Ce que souligne encore le même journaliste : «Que vaut et que représente désormais un mouvement associatif international trop intégré à l'ONU et trop professionnalisé, à la recherche d'un consensus introuvable ? Le sommet de Rio+20 sur le développement durable en illustre une nouvelle fois les impasses. Les grandes ONG doivent changer de toute urgence.»

<https://www.mediapart.fr/journal/international/220612/rio20-les-associations-se-fachent-mais-ratent-leur-sortie>

On retiendra que pendant toute cette période, les discussions internationales perdurent inlassablement sur la même question :

1979, **le changement climatique a été reconnu pour la première fois comme un grave problème de portée mondiale** lors de la première conférence mondiale sur le climat à Genève, organisée notamment par l'Organisation météorologique mondiale (OMM) et le Programme des Nations unies pour l'environnement (PNUE).

1988, Conférence de Toronto. «... intitulée The Changing Atmosphere : Implications for Global Security (en français : «L'atmosphère en évolution : implications pour la sécurité du globe») est une conférence internationale organisée par le Canada du 27 au 30 juin 1988. Elle s'inscrit dans l'émergence du changement climatique, auquel elle est largement consacrée, comme enjeu environnemental global, et marque une étape dans la naissance d'une gouvernance mondiale à son sujet, qui se concrétise la même année par la création du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC), puis par l'adoption de la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (CCNUCC) en 1992.».

Au terme des trois jours de la conférence, l'assemblée plénière s'accorde à dire que : «l'humanité mène une expérience involontaire et incontrôlée à l'échelle mondiale, dont les conséquences ultimes pourraient n'avoir d'égales que celles d'une guerre nucléaire mondiale».

Nous retrouvons donc ici l'annonce de la fin du monde et l'avenir de l'effondrement.

Mais l'histoire se répète, faisons retour à Stockholm après 50 ans de mobilisation pour l'environnement.

II. Stockholm+50

Le sixième Sommet de la Terre s'est tenu les 2 et 3 juin 2022 à Stockholm.

«Stockholm+50 : une planète saine pour la prospérité de toutes et tous - notre responsabilité, notre chance».



«Aujourd'hui, l'humanité a le choix : nous pouvons continuer sur la voie des 50 dernières années, caractérisées par une croissance déséquilibrée, une richesse inégale et une consommation et une production non durables entraînant une dégradation de la planète et des inégalités croissantes, des problèmes de santé, la méfiance et le désespoir pour le plus grand nombre et une bonne vie pour quelques-uns. **Ou nous pouvons collectivement faire une pause** et avancer avec empathie et solidarité, anticipation et prévoyance vers une action collective pour un avenir meilleur. Stockholm+50 nous offre une opportunité pour une pause collective», explique le PNUE dans une note de cadrage.

<https://docs.un.org/fr/A/CONF.238/3>

50 ans plus tard, lors de la Journée mondiale de l'environnement, STOCKHOLM, 2 juin : le Secrétaire général de l'ONU, M. António Guterres, à l'ouverture de la réunion internationale déclare :

«J'appelle à mettre fin, maintenant, à notre guerre insensée et suicidaire contre la nature».

Et dans la même note de cadrage de l'ONU, annonçant la future Conférence, on relèvera quelques formules assez significatives des enjeux présumés ; de fait, pour l'essentiel déjà présents en 1972 :

«10. La réunion offrira en outre l'occasion d'explorer les domaines émergents dans le souci de préserver une planète saine. On pourrait, par exemple, envisager d'universaliser le droit humain à un environnement propre, sain et durable, récemment reconnu [résolution 48/13 du Conseil des droits de l'homme sur le droit humain à un environnement propre, sain et durable.], d'établir les droits de la nature...»

«11. Stockholm+50 ouvrira la voie à l'accélération de la mise en œuvre du Programme 2030, ainsi qu'à la définition d'une vision pour les cinquante années qui suivront...». [L'Agenda 2030 **est un programme de développement durable à l'horizon 2030**, adopté en 2015 par l'ensemble des États membres de l'Organisation des Nations unies (ONU)].

On peut espérer que les transformations iront plus vite que les 50 dernières années ! Mais les promesses et les bonnes intentions ne suffiront sans doute pas. En tous cas, il est bien question de prendre soin de la terre, de veiller à la prospérité de tous, en s'assurant de la solidarité et de l'action collective (14).

«Stockholm+50: les participants au premier dialogue de haut niveau prônent le choix résolu de l'action pour sauver une planète menacée»

Lors de la première journée de conférence, on n'échappe pas à la litanie des déclarations liminaires qui engagent à s'engager et pour cela à «réfléchir au besoin urgent d'agir», en appelant à la responsabilité des États. Dans l'ensemble, il fut aussi question de mettre au centre des préoccupations environnementales la justice et les droits humains...

<https://press.un.org/fr/2022/envdev2047.doc.htm>

«Stockholm+50 fait le point sur cinq décennies de lutte environnementale et débat des moyens de progresser pour résoudre la triple crise planétaire»

«Nous sommes réunis pour nous acquitter de nos promesses et de nos engagements pour les générations futures», a annoncé Mme Magdalena Andersson, Première Ministre de la Suède et Coprésidente de Stockholm+50 avec le Président du Kenya, M. Uhuru Kenyatta.

<https://press.un.org/fr/2022/envdev2046.doc.htm>

Il est vrai, et le constat est fait, que parmi les nombreux objectifs invoqués en 1972, il en est peu qui ont été réalisés. Bertrand Piccard est un psychiatre, explorateur et environnementaliste suisse, président fondateur de la Fondation Solar Impulse qui participe à la conférence ; il y a 50 ans son père, océanographe et océanographe, avait lui-même participé à la première conférence.

<https://solarimpulse.com/fondation#>

Il suggère que la prise de conscience environnementale était un moment nécessaire mais qu'elle n'avait pas de solutions effectives soulignant que les solutions existent aujourd'hui, en vue d'économiser les ressources et de construire de nouvelles régulations. Un projet de croissance qualitative (contre un «dogmatisme décroissant»...).

Il n'est plus temps d'attendre, c'est aussi le motif de cette nouvelle conférence.
<https://www.latribune.fr/opinions/tribunes/pour-qu-il-n-y-ait-pas-de-stockholm-100-919872.html>

Voici enfin le message du Secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, le 7 juin 2022 :

«L'Organisation des Nations Unies s'engage à jouer un rôle moteur dans ces efforts de coopération au niveau mondial, car la seule solution viable est de vivre en accord avec la nature, et non d'essayer de la faire plier. Ensemble, faisons en sorte que notre planète puisse non seulement survivre, mais prospérer, car nous n'avons qu'une seule Terre.»

<https://www.notre-environnement.gouv.fr/actualites/breves/article/6e-sommet-de-la-terre-retour-a-stockholm-apres-50-ans-de-mobilisation-pour-l>

Retour à la terre et retour à Stockholm, l'urgence environnementale rejoint aujourd'hui l'urgence climatique. Au terme de ce parcours, le militant des droits humains à la lumière de ce passé peut comprendre ce qu'il y avait à faire et ce qu'il reste à faire pour que le monde reste habitable. Revendiquer la justice climatique, c'est résister, réparer, protéger et prendre soin. Défendre l'humain et le vivant.

Thierry Houelle

Note pour finir : Pour comprendre Stockholm 72, il faut aussi interroger ce qui en émane, c'est-à-dire le PNUE. Pour ne pas surcharger cette chronique, nous reviendrons dans un autre numéro sur cette institution. Nous renvoyons ici à quelques liens et plus encore aux enquêtes de Fabrice Nicolino (Cf. livre déjà cité, Le grand sabotage climatique, 2024).

Synthèse autour du PNUE :

https://fr.wikipedia.org/wiki/Programme_des_Nations_unies_pour_l%27environnement

Un aperçu de l'histoire du PNUE et de la manière dont l'agence a contribué à façonner cinq décennies de jalons environnementaux.

<https://www.youtube.com/watch?v=fRZf93ns0pw>



Une planète saine pour la prospérité de toutes et tous - notre responsabilité, notre chance

6 NOVEMBRE

ACTION SUIVIE DANG DINH BACH

Dang Dinh Bach, avocat spécialisé dans les questions environnementales, s'engage à protéger la population vietnamienne de la pollution et de la crise climatique.

Le 24 juin 2021, il a été arrêté pour une présumée évasion fiscale. Ce motif permet aux autorités de réduire les militant.es écologistes au silence.

<https://www.amnesty.org/fr/petition/free-environmental-lawyer-dang-dinh-bach/>

La commission Agir pour les Personnes alimente l'Action Suivie pour Dang Dinh Bach en donnant des nouvelles régulières de Dang Dinh Bach, notamment autour de ses conditions de détention, par l'intermédiaire du contact présent à Bangkok.

Les échanges sont mis en avant avec les retours des différents groupes sur leurs actions et les idées d'action commune. Des lettres de solidarité ont été réalisées et envoyées avec des photos de soutien, en particulier. Des exemples d'interlocuteur.ices pour le plaidoyer local, national et international sont mentionnés. Ces interpellations à de nombreux niveaux permet de multiplier l'impact.

Lors de ces échanges organisés, selon un cycle régulier, des bénévoles et salarié.es sont invité.es à rejoindre la discussion. La référente pays de la région Asie permet d'apporter d'avantage de contexte sur la situation géographique et politique. Une collaboration avec le Service des Relations Extérieures du Secrétariat national a également été fait.

Avec à ce jour 10 groupes engagés dans l'Action Suivie pour Dang Dinh Bach, l'engagement et la demande de libération de Dang Dinh Bach se poursuivent.

Océane Munoz

25 FÉVRIER

ARTICLE GENRE ET CLIMAT

En collaboration avec la Commission Droit des Femmes, nous avons rédigé un article, qui sera publié au courant de l'été sur le site d'Amnesty France.

Cet article met en avant la place des femmes dans la lutte contre le changement climatique. Les défenseuses de l'environnement sont en première ligne des effets du changement climatique et se mobilisent pour faire entendre leurs voix.

Océane Munoz

JANVIER

«ON EST DES INDIEN.NE.S QUI DÉRANGENT» : LE TÉMOIGNAGE BOULEVERSAINT DES GUERRERAS POR LA AMAZONIA !

Cas emblématique de la campagne «*Changez leur histoire*» 2025, les **Guerreras por la Amazonia** ont été accueillies au siège dans le cadre d'une tournée à la fin du mois de janvier 2025. Les militants et équipes d'Amnesty ont été ravis de ces échanges avec deux de leurs représentantes, Dannya et Lency, lors d'une soirée conviviale et de partage.



Elles ont pu nous expliquer ce que sont les **torchères de gaz** et les ravages qu'elles provoquent à travers un documentaire et des échanges nourris avec la salle.



Les Guerreras por la Amazonia, c'est un groupe de 15 jeunes femmes de 10 à 20 ans issues de plusieurs Nations Autochtones qui se battent contre les fossiles et les torchères de gaz, impliquant l'État équatorien et Petro Equador. Une pratique qui consiste à se débarrasser du gaz en le brûlant, après avoir extrait du pétrole. Ce qui génère de grandes quantités de gaz toxiques dont du méthane, du butane et du CO₂. Les torchères de gaz sont parmi les premières contributrices du réchauffement climatique. Et les Guerreras et leur communauté vivent à proximité.

Elles ont donc porté plainte contre l'État équatorien pour dénoncer le recours à cette pratique.... Un État qui a pourtant déclaré que la nature a des droits inaliénables ! Mais qui pourtant perpétue cette pratique mortifère. Les Guerreras ont mené un combat acharné sur un plan juridique et ont obtenu une victoire en 2021 avec une décision de justice enjoignant l'État à cesser l'utilisation des torchères... néanmoins la décision de justice n'est toujours pas appliquée. Les torchères de gaz équatoriennes n'ont pas été fermées. Elles continuent de brûler du gaz, d'émettre des fumées toxiques, de polluer l'atmosphère, de polluer les nuages. La pluie devient acide, pollue les sols, les rivières.... Et les torchères continuent de constituer un piège mortel pour les insectes attirés par cette lumière fatale. Le bétail qui boit l'eau polluée, finit par mourir. Les personnes qui se lavent dans le lac pollué ou cuisinent avec cette seule source d'eau, tombent malades et meurent aussi. Une pratique des torchères qui génère par ailleurs des odeurs nauséabondes et empoisonne la vie des habitants. **De quoi tuer à petit feu le premier poumon vert de la planète : l'Amazonie, et ses habitants.**

Les Guerreras se battent car elles sont contraintes à boire une eau fortement polluée. A manger des produits agricoles qui ont été contaminés. A compter les cas de cancers et qui se multiplient et pleurer les morts au sein de leur communauté. Suite à leur victoire en justice, les Guerreras auraient dû pouvoir bénéficier de la construction d'un département dédié à l'oncologie à l'hôpital pour traiter les cas de cancers... mais rien n'a été fait. Ni sur le plan des infrastructures ni sur le plan de la distribution de médicaments.

L'État équatorien ne protège pas les Guerreras. Bien au contraire, il laisse faire les intimidations, le harcèlement, la stigmatisation. Il laisse faire les personnes qui menacent leur communauté. Et quand on dit menacer, c'est par exemple, placer des bombes dans les maisons et menacer de les faire exploser. L'État n'enquête pas sur tous ces faits. **Il a dit aux Guerreras qu'il les protégera... à condition qu'elles cessent leur militantisme et abandonnent leur lutte.** Les Guerrières ont compris qu'elles doivent mettre leur vie en jeu pour faire valoir leurs droits et protéger les leurs, d'où leur nom. *«On sait qu'on est des Indien.ne.s qui gênent.»* déclarent-elles.

Elles se font l'écho des sans voix et des morts. De tous celles et ceux qu'elles ont perdu.e.s. **Elles n'abandonneront jamais.** Auparavant les Nations Autochtones d'Équateur ne possédaient pas de mot pour désigner le «pétrole», ce fossile inconnu. Désormais l'ennemi est très bien connu.

Consultez [ce lien](#) pour **plus d'informations** sur la situation des Guerrières de l'Amazonie et sur la problématique des torchères de gaz. Et n'oubliez pas de signer **la pétition [ici](#) !**

Morgane Joffredo

AVRIL

SANTA MARTA, LE DÉBUT D'UNE NOUVELLE ÈRE ?

La **question des fossiles** est incontournable. Rappelons que plus de 2 milliards de personnes sur la planète vivent à moins de 5 kilomètres d'infrastructures fossiles, soit **un quart de la population mondiale, qui est donc de fait, en grand danger.**

Déjà à l'été 2025, la Cour Internationale de Justice a décrété que les activités fossiles constituaient une **faillite des États** qui ne respectent pas le droit international à cause de cette exploitation mortifère des ressources et de leurs conséquences sur les populations.

Mais comment sortir des fossiles ? Tel était l'objet de la conférence de Santa Marta en Colombie du 24 au 29 avril 2026. Coprésidée par la Colombie et les Pays-Bas, elle a rassemblé une soixantaine de pays volontaires pour aller plus loin (dont l'Union européenne, le Royaume-Uni, la Norvège, le Brésil, le Nigéria, les Petits États insulaires...) et pour avancer sur une feuille de route de sortie des fossiles. Avec l'absence notoire des États principaux émetteurs comme les États-Unis et la Chine. Mais bien en présence d'universitaires, chercheurs, villes, membres de la société civile, syndicalistes et représentants de peuples autochtones.

Une conférence à succès alors que le cadre onusien des COP peine particulièrement à avancer sur la question, depuis 30 ans de négociations infructueuses ?

Santa Marta montre qu'une volonté politique existe. Amnesty indique que cette conférence doit être suivie d'effets pour une transition juste, protégeant les droits humains des personnes.

Trois thématiques de départ ont été posées : la **dépendance** aux fossiles, la nécessité de **transformer l'offre et la demande** et la nécessaire **coopération internationale**.

Où en est-on au sortir de la conférence ? Qu'est-ce qui a été décidé ?

- La création d'un **groupe d'experts scientifiques** (sorte de Giec des fossiles) pour donner des conseils sur la transition énergétique mondiale ;
- Les populations en première ligne et notamment les Nations Autochtones ont émis une **«Déclaration des peuples»** pour une transition immédiate et équitable hors des fossiles et pour réparer les préjudices subis ;
- Les ONG ont insisté sur les **aspects financiers**, notamment au sujet des pays du Sud qui doivent pouvoir disposer de plus de marge de manœuvre budgétaire pour sortir des fossiles, via une réforme de leur dette ;
- Santa Marta a permis de mettre sur la table des notions jusque-là peu présentes : la **justice, l'équité, les responsabilités** ;
- **La question d'un traité sur les combustibles fossiles** (de non-prolifération tout comme pendant la Guerre Froide), a été posée.

Plus de détails [ici](#) dans le communiqué d'Amnesty, qui salue une méthodologie non seulement «novatrice» mais aussi «plus inclusive» que ce qui existait jusqu'alors... sans parler de l'absence de lobbyistes fossiles dans les pièces de négociation ! Et qui inhibent gravement la capacité d'action des COP.

Prochaines étapes : un rapport de synthèse va être produit et une seconde conférence se tiendra à Tuvalu, petit État insulaire du Pacifique, en 2027.

Morgane Joffredo

La **COP30**, Conférence des Nations Unies sur les changements climatiques, s'est tenue à Belém, au Brésil, du 10 au 21 novembre 2025.

Site officiel de la COP30: <https://cop30.br/en>

Lors de son discours d'ouverture, António Guterres, secrétaire général des Nations unies, a affirmé que «la planète avait «échoué» à limiter le réchauffement climatique à 1,5°C par rapport à la période préindustrielle». Ces mots ont donné le ton des négociations ambitieuses qu'il fallait avoir. Dans la même dynamique, Lula, le chef d'Etat brésilien, a réaffirmé que cette conférence était celle «de la vérité»: «Accélérer la transition énergétique et protéger la nature sont les deux moyens les plus efficaces de lutter contre le réchauffement climatique».

Source: <https://reporterre.net/La-COP-de-la-verite-au-Bresil-Lula-lance-les-negociations-climat>

De grandes attentes nécessaires de la COP30

A la suite de la sortie des derniers rapports des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) montrant que les politiques climatiques ne sont pas à la hauteur des enjeux, de deux années consécutives de températures mondiales records et d'augmentation continue des émissions de gaz à effet de serre et 10 ans après l'Accord de Paris, la COP30 est décrite comme pouvant être l'une des COP les plus importantes de la dernière décennie en matière de climat» (propos de Ruth Do Coutto, directrice adjointe de la Division des changements climatiques du PNUE).

Source: <https://unric.org/fr/les-six-points-cles-de-la-cop30/>



Le Sommet des peuples

En parallèle à la COP30 accueillant les chefs d'Etat, le Sommet des Peuples («une contre-COP») réuni, à Belém du 12 au 16 novembre, près de 70 000 personnes (des peuples autochtones, des organisations non gouvernementales ainsi que des syndicats). Ces nombreuses organisations de la société civile réclame la «justice climatique maintenant».

Site officiel du Sommet des Peuples: <https://cupuladospovoscop30.org/en/>

Ninawa, cacique du peuple indigène Inu Huni Kui, proclame que : «Nous sommes ici pour pousser un cri d'alarme», «Nous n'avons plus le temps d'attendre. Des territoires et des populations sont en danger pour leur survie».

Source: <https://ccfd-terresolidaire.org/retour-sur-le-sommet-des-peuples-une-contre-cop-pour-reclamer-la-justice-climatique/>

Le Sommet des peuples a notamment énoncé sa **solidarité avec le peuple palestinien, dénoncé l'impérialisme des Etats-Unis d'Amérique** et déclaré que :

«There is no life without the ethics and the work of care. That is why feminism is central to our political project. We place the work of reproducing life at the centre, which is what radically differentiates us from those who want to preserve the logic and dynamics of an economic system that prioritises profit and the private accumulation of wealth.»

Le Sommet des peuples affirme ainsi que :

- **«Le mode de production capitaliste est la 1^{ère} cause de la crise climatique»,**
- **«Les entreprises transnationales et les gouvernements du Nord global sont au centre du pouvoir du système capitaliste, raciste et patriarcal»,**
- **«La transition énergétique est mise en œuvre de manière capitaliste».**

Le Sommet des peuples demande donc :

- De **«Confronter les fausses solutions de marché** : l'air, les forêts, l'eau, la terre, les minerais, les sources d'énergie ne peuvent pas être des propriétés privées ou appropriées, ce sont **des biens communs**»,
- La **«Participation et leadership des peuples dans la construction des solutions climatiques avec reconnaissance des connaissances ancestrales»**,
- La **«Lutte contre le racisme environnemental et construction de villes justes»**,
- De **«Visibiliser et valoriser le travail de reproduire la vie comme un travail, justice féministe, autonomie et participation des femmes»**,
- La **«Dénonciation de la criminalisation des mouvements**, persécution, meurtres, disparitions des leaders qui luttent pour leurs territoires, prisonniers politiques, prisonniers palestiniens qui luttent pour la libération nationale ; **demande l'expansion de la protection des défenseur.es**»,
- De **«Renforcer les instruments internationaux de défense des droits des peuples, de leurs droits coutumiers et de l'intégrité des écosystèmes».**

La COP30, de nouvelles promesses non tenues

«Les négociations ont une nouvelle fois buté sur la défense des intérêts économiques nationaux, au détriment de l'intérêt collectif de préservation de la planète», selon Oxfam France.

<https://www.oxfamfrance.org/climat-et-energie/que-retenir-cop30-ambitions-affichees-action-reelle/>

«Premières victimes du chaos climatique et criblés par la dette, les États africains ont durant les premiers jours de négociations martelé une même antienne diplomatique : en finir avec les engagements non tenus des pays riches et partir de Belém avec des financements suffisants pour s'adapter à la surchauffe planétaire.», selon Mediapart.

<https://www.mediapart.fr/journal/ecologie/141125/la-cop30-les-pays-africains-sont-echaudes-par-les-fausse-promesses>

Des déclarations politiques sans actions

L'Union européenne engagée dans la sortie des énergies fossiles en soutenant publiquement la proposition du Président Lula d'établir une feuille de route internationale pour organiser cette transition. Or, l'Union européenne continue de financer «le pétrole, le gaz et le charbon, de les consommer massivement et d'en tirer des bénéfices économiques substantiels».

<https://www.oxfamfrance.org/climat-et-energie/que-retenir-cop30-ambitions-affichees-action-reelle/>

La finance climatique, des objectifs encore trop faibles

Le «paquet finance» adopté a été bien affaibli par les pays développés, dont l'Union européenne. L'objectif établi de tripler les finances d'adaptation reste vague, sans montant annoncé, avec une échéance repoussée à 2035. L'objectif que de tripler le financement de l'adaptation climatique semble être une victoire. Cependant, tripler c'est bien mais tripler quoi ? En l'absence de chiffre cet objectif est démuné de sens et ne peut pas être caractérisé de victoire.

Plusieurs pays de l'hémisphère Nord, dont l'Union européenne, ont «cherché à atténuer la portée de leurs responsabilités historiques et à transférer la charge financière vers les pays du Sud».

<https://reseauactionclimat.org/cop30-la-transition-juste-reconnue-lambition-et-la-finance-sacrifiee/>

La France à la COP30

Au cours de la COP30, la France a fait partie des pays qui ont bloqué les avancées des négociations.

Lorsqu'il s'agit de parler du financement de la sortie des énergies fossiles, la France refuse d'en parler. Or, sans financements, la sortie des énergies fossiles ne sera pas possible. «Par exemple, elle n'a pas signé la déclaration préparée par la Colombie soutenue par une soixantaine de pays car elle mentionne l'importance de ne pas financer avec des instruments qui créent de la dette». La France reste ainsi sur les montants fixés l'année précédente, soit 300 milliards de dollars par an. Alors même que les pays africains réclament un «triplement du financement d'adaptation», passant de 40 milliards de dollars à 120 milliards de dollars par an d'ici à 2030.

Une transition juste et la sortie des énergies fossiles, des sujets phares

Responsable de 86% des émissions mondiales de CO₂, l'industrie du pétrole, du gaz et du charbon est en grande partie à l'origine de la crise climatique.

Source: <https://unfccc.int/blog/solutions-for-a-climate-crisis>

Un mécanisme dédiée à l'atteinte de cette transition juste sera élaboré pour accompagner les Etats sur la transformation de leurs économies, les enjeux d'extractivisme et de droits humains. Du point de vue des discussions autour d'une transition juste, des droits ont été reconnus, tels que le droit du travail, le droit à la santé, le droit à l'éducation, le droit à la sécurité sociale. Cette reconnaissance marque la COP30 d'une petite victoire.

Malgré la nécessité de mettre fin à tous les nouveaux projets pétroliers et gaziers et les appels des pays en développement, «les pays développés se sont accordés sur une cible d'une faiblesse affligeante». (<https://www.greenpeace.fr/cop30-un-combat-commun-pour-le-climat-et-la-biodiversite/>) De plus, à côté des appels persistants de la société civile pour qu'une initiative de transition hors du pétrole, du gaz et du charbon soit mise à l'agenda, la proposition de la Colombie mise sur la table des négociations pour aboutir à une sortie plus concrète, intégrant la question du financement à fournir aux pays du Sud, n'a pas été retenue dans le Mutirão («mobilisation mondiale»), sous les pressions exercées par des pays du Nord. Les négociations sur le sujet de la sortie des énergies fossiles sont désormais laissées entre les mains de la Colombie et des Pays-Bas, les co-organisateurs de la première Conférence internationale sur la sortie des énergies fossiles en avril 2026 à Santa Marta.

Avancées sur la sortie des énergies fossiles :

- «Lula a **appelé à une timeline de sortie des énergies fossiles** lors du Leaders' summit et de l'ouverture de la COP».
- Des soutiens ont été exprimé : «du **Danemark «we need to find some sort of roadmap», Allemagne«we support a process to create a roadmap», UK«manage the transition away from fossil fuels», France«we agree on moving towards a roadmap», Kenya«countries want support on how to transition**». Environ 60 pays soutiendraient une forme de plan».
- «Dans une **initiative complémentaire, 80 pays on fait un «mutirão call» pour une roadmap mondiale sur les énergies fossiles**, demandant un plan de sortie rapide et crédible par les dirigeants de la Colombie et îles du Pacifique, rejoint par pays UE, UK, Sierra Leone, Kenya».

L'adoption d'un accord à minima

Cet accord a pour but d'assurer la réduction des émissions de gaz à effet de serre.

«L'objectif de limiter à +1,5 °C le réchauffement mondial par rapport à l'ère préindustrielle est bien inscrit dans l'accord final de la COP30, ainsi que l'insuffisance des contributions déterminées au niveau national (CDN). Une initiative volontaire d'«accélérateur de la mise en œuvre mondiale» est créée afin d'accélérer l'action climatique, mais aucune décision concrète n'est prise.»

<https://www.ecologie.gouv.fr/actualites/cop30-climat-accord-minima>

La déforestation, un sujet attendu par la proximité avec l'Amazonie

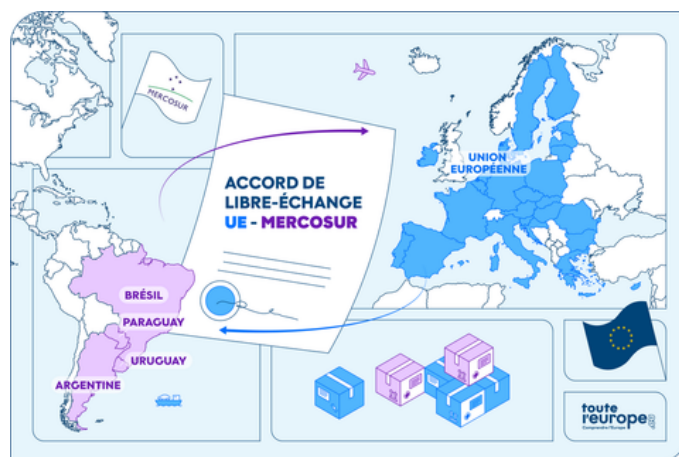
«Aucun plan concret n'a été adopté pour mettre fin à la déforestation d'ici 2030. [...] Les engagements restent volontaires, laissant la porte ouverte à la poursuite des pratiques destructrices par les industries. Une feuille de route a été annoncée pour la COP31, mais elle devra déboucher sur des engagements contraignants pour changer la donne».

Source: <https://www.oxfamfrance.org/climat-et-energie/que-retenir-cop30-ambitions-affichees-action-reelle/>

L'Union européenne et la France sont responsables d'une active déforestation en important principalement de la viande, surtout depuis la signature de l'accord commercial entre l'Union européenne et les pays du Mercosur. Cette responsabilité est d'autant plus présente que le règlement contre la déforestation adopté par l'Union européenne est aujourd'hui affaibli et sa date de mise en oeuvre est perpétuellement repoussée.

Sources: <https://www.greenpeace.fr/deforestation-ou-va-leurope/>

Accord commercial entre l'Union européenne et les pays du Mercosur



L'Union européenne a signé le 17 janvier 2026 au Paraguay l'accord prévoyant «une zone de libre-échange entre l'Union européenne et les quatres pays fondateurs du Mercosur (Argentine, Brésil, Paraguay, Uruguay). Le texte supprime les droits de douane sur plus de 90% des échanges bilatéraux».

<https://www.touteleurope.eu/l-ue-dans-le-monde/mercotur-l-union-europeenne-appliquera-l-accord-provisoirement-annonce-ursula-von-der-leyen/>

Selon le site officiel de la Commission européenne:

«L'accord vise à stimuler l'économie européenne et les partenariats mondiaux tout en protégeant les agriculteurs, les consommateurs et les normes environnementales de l'UE. Il devra

- supprimer les obstacles au commerce
- créer des emplois et des opportunités d'affaires
- garantir des garanties solides pour les règles de l'UE et une concurrence loyale»

Source: https://commission.europa.eu/topics/trade/eu-mercotur-trade-agreement_en?prefLang=fr&etrans=fr

Le positionnement de la France

Si Emmanuel Macron a d'abord été favorable à l'accord après discussion de l'introduction d'une clause «contraignant le pays à respecter ses engagements climatiques et avoir empêché le dirigeant d'extrême droite de quitter l'accord de Paris sur le climat» en juin 2019. Quelques semaines plus tard, «le chef de l'Etat dénonce l'inaction de son homologue brésilien en faveur du climat et de la biodiversité» face aux incendies qui ravagent l'Amazonie. Emmanuel Macron décide donc de ne plus soutenir l'accord de l'UE et du Mercosur.

Aux côtés de la France, l'Autriche, la Hongrie, la Pologne et l'Irlande se positionnent également contre la conclusion de cet accord commercial.

https://www.lemonde.fr/les-decodeurs/article/2026/02/27/accord-ue-mercosur-cinq-questions-pour-comprendre-ou-on-en-est_6661184_4355771.html

Les conséquences climatiques de cet accord

Cet accord commercial passé entre l'Union européenne et les pays du Mercosur a d'innombrables conséquences sur le climat. Si nous pensons à première vue à la forêt amazonienne, l'impact sur la santé est tout aussi important. Les réglementations imposées aux agriculteurs et éleveurs ressortissants des Etats membres de l'Union européenne ne se sont pas applicables à ceux des pays du Mercosur. Les résidus de pesticide, l'intensification de l'exploitation, les conditions d'élevage, ...

Les effets néfastes de cet accord sur l'environnement et le climat ont été pointés du doigt par de nombreuses organisations et recherches :

- <https://cdn.greenpeace.fr/site/uploads/2020/09/2020-09-16-CIDSE-Greenpeace-Misereor-CCFD-Entraide-EU-Mercosur-2020.pdf>
- https://www.collectifstopptafta.org/IMG/pdf/note_paris_agreement.pdf
- <https://www.radiofrance.fr/franceinter/podcasts/debout-la-terre/debout-la-terre-du-vendredi-16-janvier-2026-2382979>

Règlement européen contre la déforestation et la dégradation des forêts (RDUE)

«Le règlement (UE) 2023/1115 établit des règles contraignantes pour les opérateurs et les négociants de l'Union européenne (UE) qui mettent sur le marché de l'UE ou exportent du bétail, du cacao, du café, de l'huile de palme, du caoutchouc, du soja et du bois, dans le but de :

- minimiser la contribution de l'UE à la déforestation et à la dégradation des forêts au niveau mondial; et
- réduire la contribution de l'UE aux émissions de gaz à effet de serre et à la perte de biodiversité au niveau mondial.

Ce règlement s'inscrit dans le cadre de la Stratégie de l'UE en faveur de la biodiversité à l'horizon 2030, de la nouvelle stratégie de l'UE pour les forêts pour 2030 et du pacte vert pour l'Europe.»

Source: <https://eur-lex.europa.eu/FR/legal-content/summary/fighting-deforestation-and-forest-degradation.html>

L'entrée en application de ce règlement de l'Union européenne contre la déforestation en interdisant la mise sur le marché européen de produits spécifiques était initialement prévue fin 2024. Cependant, face aux résistances et aux pressions internationales, notamment des pays du continent américain, de nouvelles dates d'application ont été fixées qui sont actuellement fixées au 30 décembre 2026 pour les grandes et moyennes entreprises et au 30 juin 2027 pour les petites entreprises.

Alors que les dates de l'application de ce règlement ne cessent d'être repoussées, le texte du règlement ne cesse d'être revu et modifié avec des révisions menant ce texte à la baisse. En effet, «l'accord conclu le mois dernier entre le Parlement et le Conseil européen stipule [...] que la Commission européenne doit examiner l'impact et la charge administrative du règlement d'ici le 30 avril 2026, en vue d'une éventuelle simplification supplémentaire. Cette clause pourrait ouvrir la voie à un nouvel affaiblissement.»

Source: <https://www.greenpeace.org/luxembourg/fr/actualites/26882/2026-une-annee-charniere-pour-le-reglement-europeen-contre-la-deforestation/>

Ainsi les exigences ancrées au sein de l'article 3 du règlement:

- être «zéro déforestation» : pas de déforestation ou de dégradation après la cut-off date;
- être légaux : conformes avec la législation du pays d'origine;
- faire l'objet d'une déclaration de diligence raisonnée.

sont enclines à être revues à la baisse.

Un Plan d'action adopté sur le Genre

Le Plan d'action Genre de Belém met la justice de genre au coeur de la justice climatique. Avec 27 activités concrètes à mettre en place sur les 9 prochaines années, il donne une attention particulière aux groupes marginalisés et aux défenseurs de l'environnement.

Le Plan d'action n'adopte pas explicitement une approche intersectionnelle et s'appuie sur un cadre de financements flou. De plus, un article du Guardian explique que des blocages persistent «autour de la définition de genre comme «sexe biologique» pour les Etats conservateurs».

Source : https://www.theguardian.com/environment/2025/nov/13/row-over-definition-of-gender-hangs-over-cop30-plans-to-support-women?utm_campaign=226192597-COP30%20Daily%20Media%20Monitor&utm_medium=email&_hsenc=p2ANqtz-HrZl_ueZkS4A0rtB5fSZ6_gjEGuEDrIHvIAfbfnKZWgdywV6kZwxoaCWLYQsPmh7uuKPy_UYQECaJ0rrtI0aRiX-Gf09DiHnEMMxewxK2k6dJySs&_hsmi=121816280&utm_content=121816280&utm_source=hs_email

Les lobbies en force à Belém

Avec près de 1600 lobbies «autorisés à participer à la COP30», ce nombre montre l'importance et la place prégnante qu'occupent les lobbies lors des négociations climatiques internationales. En comparaison, les lobbies sont près de 50 fois plus nombreux que la délégation des Philippines, soit près de 40 fois plus que la délégation jamaïcaine.

«Jamais la participation des lobbyistes des énergies fossiles n'avait été si forte qu'à la COP30. Entre greenwashing et réseautage, cette emprise des multinationales fragilise la crédibilité des négociations climatiques.», selon Reporterre.

<https://reporterre.net/En-depit-des-promesses-la-COP30-prise-d-assaut-par-les-lobbies-du-petrole>

«Même si la COP28 de Dubaï comptait plus de 2 400 lobbyistes des énergies fossiles, la COP30 s'impose comme l'édition où leur présence est, proportionnellement, la plus forte.»

<https://www.goodplanet.info/2025/11/19/gpm-les-lobbyistes-des-energies-fossiles-presents-en-nombre-a-la-cop30/>

De plus, cette surreprésentation est bien supérieure à celle des peuples autochtones. Avec près de 900 membres de peuples autochtones comptabilisés dont 400 Brésiliens, malgré cette représentation deux fois supérieure que lors de la COP28 à Dubaï, elle reste entravée, en raison notamment des démarches pour obtenir une accréditation.

LA COP 31

Programmée du lundi 9 novembre 2026 au vendredi 20 novembre 2026, la COP31 se tiendra en Turquie, à Antalya. La COP est accueillie par la Turquie avec l'Australie pour diriger les négociations. L'Australie, en collaboration avec les nations du Pacifique, organisera une réunion pré-COP en Océanie, visant à mettre en avant les intérêts des Etats insulaires vulnérables.

https://www.lemonde.fr/planete/article/2025/11/21/apres-un-long-differend-l-australie-et-la-turquie-parviennent-a-un-compromis-pour-l-organisation-de-la-cop31_6654265_3244.html

<https://www.foreignminister.gov.au/minister/penny-wong/media-release/cop-be-hosted-turkiye-australia-leading-negotiations>

Le G7 avec la France à sa présidence

Le G7 accueilli par la France du 15 au 17 juin 2026 réunira : la France, les Etats-Unis, le Canada, le Japon, le Royaume-Uni, l'Italie et l'Allemagne.

<https://www.interieur.gouv.fr/actualites/actualites-du-ministere/sommet-du-g7-evian-15-17-juin-2026>

Cette présidence se concentrera sur la transition écologique, la neutralité carbone et la solidarité internationale, cherchant à définir des normes communes pour une croissance durable et à engager les économies du Sud.

Source: https://youtu.be/ZdWsfPkZ7_Q?si=3vF4BVxmCzEq2_U3

Ressources

[À quoi peut servir la COP30 au Brésil en pleine flambée du climatoscepticisme ? | 28 minutes | ARTE](https://youtu.be/XK77jQXcdgM?si=V-X5LuoSEvcoEpG4)

<https://youtu.be/XK77jQXcdgM?si=V-X5LuoSEvcoEpG4>

[À la COP30, au Brésil, avec ceux qui s'engagent pour le climat | Interviews](https://youtu.be/RtmXsaIE9eU?si=BmYR-PAdotKlIn7A)

<https://youtu.be/RtmXsaIE9eU?si=BmYR-PAdotKlIn7A>

Océane Munoz

Courant décembre, j'ai eu la chance de pouvoir échanger avec un militant d'Amnesty International France au sujet de la Turboteuf contre l'A69. Cet échange a été très enrichissant et basé sur un récit factuel.

Retours d'un militant concernant un week-end de mobilisation festif contre le chantier de l'A69

Lors du **week-end du 4 au 6 juillet 2025**, un événement festif, nommé **La Turboteuf**, a été organisé pour fêter l'arrêt des chantiers de l'A69 après le prononcé de la décision par le **Tribunal Administratif de Toulouse, du 27 février 2025**.

Site du tribunal administratif de Toulouse sur la décision : <https://toulouse.tribunal-administratif.fr/decisions-de-justice/dernieres-decisions/a69-le-projet-autoroutier-est-annule-faute-de-necessite-imperieuse-a-le-realiser>

Cette décision du tribunal administratif de Toulouse, **annulant l'arrêté préfectoral** autorisant le chantier de l'A69 datant de mars 2023, est décrite comme une «**décision historique**».

Cependant, «Sur le plan juridictionnel, **l'État a fait appel**» répond le spécialiste du droit de l'environnement. Selon lui, l'État va sûrement, aussi, «faire une demande de suspension de l'exécution du jugement du tribunal administratif sur le fondement du code de justice de l'Union européenne».

<https://www.radiofrance.fr/franceculture/podcasts/la-transition-de-la-semaine/annulation-de-l-a69-une-decision-historique-5663790>

3 mois plus tard seulement, à la suite du dépôt d'un recours en urgence par l'Etat, la **Cour Administrative d'Appel de Toulouse à autoriser le chantier autoroutier à redémarrer**. La décision sur le fond du dossier ne sera tranchée que plusieurs mois plus tard.

https://www.lemonde.fr/planete/article/2025/05/28/autoroute-a69-apres-l-autorisation-de-reprise-du-chantier-les-partisans-du-projet-soulages-les-opposants-choques_6609016_3244.html



Ainsi, le week-end festif a été maintenu malgré la décision de la Cour d'Appel d'autoriser la reprise des travaux. Se tenant au château de Scopont, sur un terrain privé, aucune interdiction de rassemblement et de manifestation ne les concernait, les forces de l'ordre ne pouvaient donc pas s'opposer à la tenue de l'événement.

Cela n'a pas empêché les participant.es d'être harcelés par les autorités en raison de leur lutte contre l'A69. Au cours des deux semaines ayant précédé le rassemblement:

- «Dans la nuit du 24 au 25 juin 2025, des maisons où habitent des opposants à l'autoroute ont été tagués en rouge, et leurs noms ont été livrés à la vue de toutes avec la mention d'hébergeurs de voyoux»;
- «Dans la nuit du 27 au 28 juin 2025, trois hommes sont venus détruire le système d'irrigation d'un paysan bio, affilié à la Confédération Paysanne du Tarn et opposé au chantier.» Les saboteurs ont pu être identifiés, une plainte a été déposée à l'encontre de l'auteur présumé des faits («le fils et salarié d'un prestataire de travaux, accompagné de ses amis»).

Ces attaques ne sont que des exemples parmi tant d'autres intimidations subis par les opposant.es au chantier depuis les trois dernières années.

La Turboteuf a également été organisée pour que «les opposant.es au chantier puissent se retrouver dans un espace sain, pour échanger, faire la fête et passer du bon temps loin des intimidations et de la violence des pro-autoroute».

L'arrivée à l'événement

«La plupart des participant.es à l'événement ont été fouillés plusieurs fois sur le trajet. De nombreux points de contrôle ont été mis en place par les forces de l'ordre, qui opéraient des fouilles complètes et systématiques des véhicules. Ces barrages ont été maintenus tout au long du week-end et même après, pour contrôler aussi les gens en sortie de l'événement».

Lors de ces fouilles, injustifiées, les procédures n'ont pas été respectées. La tenue de ces fouilles et leur déroulement étaient illégaux.

Le but premier, en réalisant ces fouilles, était de pouvoir identifier les participant.es à l'événement.

Avec un mandat de réquisition ne débutant qu'à 20h, les forces de l'ordre ont tout de même bloqué les passages pour se rendre au terrain privé dès le début de l'après-midi. Aucun véhicule ne pouvait passer. Laissant donc leurs véhicules, les militant.es sont allé.es jusqu'au terrain à pied avec leurs affaires.

Par la suite, leur première action collective de désobéissance civile du week-end a permis de laisser passer les véhicules.

Tout au long de l'événement

Lors du week-end, un dispositif répressif était déployé par **les forces de l'ordre** en comptant près de 1500 gendarmes, 6 blindés Centaure, 2 hélicoptères, 14 drones. Tout ce matériel était mobilisé pour **surveiller le camp**. Un point de vue **du ciel mais également dans le camp** : étant un événement ouvert à toutes, des Renseignements Généraux en civil ont pu s'infiltrer pour en apprendre plus sur les discussions et fichier les personnes présentes. Le port du masque et l'usage de surnoms étaient donc adoptés afin de protéger leur vie privée et leur anonymat.

Si les hélicoptères et les drones surveillaient le camp, ils avaient également pour objectif d'épuiser les militant.es. Le bruit infernal de leur présence constante au-dessus du camp pendant la nuit empêchait les manifestant.es, dormant en tente, de se reposer - «le bruit des pales prive de sommeil les participant.es».

Face aux contrôles abusifs des forces de l'ordre

«Tout au long du week-end, nous nous sommes relayéxs sur la route, à l'endroit où nous avons été bloquéxs en arrivant. Le but était d'être présentxs en nombre pour faire pression sur les gendarmes, afin qu'ils n'abusent pas de leur pouvoir. Par exemple, iels avaient bloqué le samedi le groupe de batucadas, qui n'avaient rien d'autre dans leurs affaires que leurs vêtements et leurs instruments. Nous avons chanté sans nous arrêter devant les gendarmes, qui ont fini par se replier. Nous n'avons fait que chanter. Je le précise au cas où la presse aurait présenté autrement la scène, puisque des caméras étaient présentes et filmaient depuis l'autre côté de la nationale.»

Mobilisation devant une nuée d'agents des forces de l'ordre

En amont de l'action, «la circulation sur la nationale avait été interdite par les forces de l'ordre». La fête a donc pu commencer «devant des forces de l'ordre armées jusqu'aux dents» avec près de 1500 gendarmes pour moins de mille participant.es à l'événement.

Au cours de l'action, **les forces de l'ordre ont lancé des grenades lacrymogènes** à la suite de jets de quelques cailloux sur la route séparant les manifestants des autorités et et suite à la traversée du fossé par quelques manifestants du fossé séparant la route du terrain vague. Les «palets de lacrymogène, disques de métal dont la chauffe permet la libération des gaz», ont mis «feu aux herbes du terrain vague». De plus, plusieurs d'entre eux sont [...] tombés dans la forêt du terrain privé qui accueillait les manifestant.es.

Après quelques jeux face aux forces de l'ordre, tels que 1, 2, 3, Police, les manifestant.es annoncent au mégaphone leur rentrée sur le camp pour manger. C'est à ce moment là que **les forces de l'ordre «sont passées à l'attaque»**. «Des grenades lacrymogènes ont commencé à pleuvoir», des désencerclements ont été sur les manifestant.es rentrant sur le camp («Pour rappel, **ces grenades peuvent causer des dommages permanents aux tympans et lacérer profondément les jambes des personnes près desquelles elles explosent.**»). «Deux personnes ont dû être évacuées par l'équipe médicale».

Le feu déclaré à la suite des gaz issu des grenades n'a pas été éteint par les forces de l'ordre alors même qu'ils étaient équipés de «deux canons à eau».

«Une autre remarque, **les membres de l'Observatoire des Pratiques Policières, bien que mandaté.s pour observer de manière indépendante les manifestations, ont subi des tentatives de répression de la part des forces de l'ordre en amont de l'action**. Il leur a été **refusé de pouvoir équiper leurs protections** (casque, lunettes, masques). **Le Conseil d'Etat avait statué (Décision 444849 du 10/06/2021, article 20) que «Les journalistes peuvent ainsi continuer d'exercer librement leur mission lors de la dispersion d'un attroupement sans être tenus de quitter les lieux, dès lors qu'ils se placent de telle sorte qu'ils ne puissent être confondus avec les manifestants et ne fassent obstacle à l'action des forces de l'ordre. Il en va de même pour les observateurs indépendants.»** Les membres de l'OPP étaient clairement identifiables avec leurs chasubles jaune fluo.»

Après le week-end

«Si on en croit les boucles Telegram, les fouilles ont continué au moins jusqu'au mardi, soit trois jours après la manifestation.

De mon côté, à part une tique, beaucoup de fatigue et des poumons encrassés par les gaz lacrymogènes, je ne retire que du bon de ce week-end. Les personnes dans ces luttes sont pleines d'amour.»

La décision de la Cour administrative d'appel de Toulouse

«La **cour administrative d'appel de Toulouse juge aujourd'hui que la construction de l'A69 et l'élargissement de l'A680 répondent bien à une raison impérative d'intérêt public majeur et que les autorisations accordées en 2023 par l'État sont légales.** Par cette décision, la cour annule les précédentes décisions du tribunal administratif de Toulouse du 27 février dernier. La cour ne se prononce que sur la légalité des autorisations données par l'administration et non pas sur l'exécution des travaux par l'entreprise qui fait l'objet d'un contentieux distinct devant le tribunal judiciaire de Toulouse.»

<https://toulouse.cour-administrative-appel.fr/decisions-de-justice/dernieres-decisions/a69-la-cour-juge-que-les-autorisations-delivrees-par-l-etat-pour-sa-realisation-sont-conformes-au-droit>

Quelques ressources indépendantes si la question du chantier vous intéresse :

Blast, A69 : récit d'un passage en force en toute illégalité :

<https://www.youtube.com/watch?v=EIYn7k4mIBQ>

Blast, A69 : pourquoi une telle aberration écologique et démocratique :

https://www.youtube.com/watch?v=_36RR84s7Hc

Off Investigation, Autoroute A69 : l'affaire personnelle de Macron ? :

<https://www.youtube.com/watch?v=B-aYMeAgQ4>

Et de nombreux articles sur Reporterre (il suffit de taper A69 dans la barre de recherche de leur site)

L'auteur.ice du témoignage souhaite garder l'anonymat

La sobriété (suite) :

Le thème de la sobriété se fera sobre dans ce numéro, mais il m'a semblé intéressant de faire connaître ce scientifique, traduit tardivement et finalement peu connu en France.

● **Vaclav Smil**, né le 9 décembre 1943, est un chercheur et analyste politique canadien d'origine tchèque. Il analyse le système énergétique mondial et il propose aussi des solutions quant aux questions climatiques.

Ce qui ressort en premier lieu de ses études et qui remet en cause bien des illusions, c'est que le monde dans l'état actuel des choses ne peut pas atteindre la neutralité carbone en 2050, c'est impossible. Et il explique pourquoi. On parle en effet de transition vers un monde plus vert, mais en réalité l'essentiel de notre énergie vient des fossiles et la combustion des fossiles est encore à l'heure actuelle en augmentation.

Le principe est : tout est conversion d'énergie, l'énergie est partout et tout action économique convertit de l'énergie. Il en va ainsi de toute production, celles de l'acier, des engrais à base d'ammoniac, du ciment, du plastique...

Un monde vert sans carbone peut aller vers l'électrification, en s'appuyant sur les renouvelables, mais la transition n'est pas envisageable, parce que le problème du stockage n'est pas résolu ; de plus, une énergie n'en remplace pas une autre, parce que le système énergétique est comme un mille feuille ; le pétrole n'a pas remplacé le charbon, etc. Par ailleurs, certains pays ont des attentes pour un développement présent ; si la Chine a développé les renouvelables, elle consomme aussi énormément de charbon. L'Inde elle-même a un besoin croissant d'énergie.

Ce scientifique souligne un point essentiel qui porte sur l'alimentation et sur sa dépendance à l'égard des fossiles. La production de nourriture exige des engrais azotés et consomme de l'eau (l'irrigation) et de la terre (les surfaces agricoles) ; cette production nécessite aussi des machines (tracteurs, etc.), mais aussi de l'énergie pour le transport (bateaux et moteurs à diesel), pour le stockage et la réfrigération, enfin la cuisine dépense de l'énergie. En ce sens, il faut vouloir une alimentation plus rationnelle, parce qu'il y a un excès de production et par ailleurs un énorme gaspillage, non seulement d'énergie, mais aussi de ressources naturelles, de nourritures non consommées. Pour V. Smil, c'est un véritable crime environnemental. Il préconise donc, solution de « bon sens », la réduction et une meilleure gestion de la production (une agriculture de précision), la réduction de la consommation et en particulier de l'alimentation carnée.

En définitive, appel au savoir et à l'instruction : il faut s'interroger et savoir comment le monde fonctionne, seul moyen d'appréhender le réel et d'agir raisonnablement.

Voir la bibliographie de cet auteur essentiel.

<https://www.radiofrance.fr/franceculture/podcasts/de-cause-a-effets-le-magazine-de-l-environnement/vaclav-smil-la-decarbonation-comme-enjeu-de-civilisation-6808150>

● Est-ce bien raisonnable de... s'offrir un jean neuf ?

Chronique Marc Beaugé Publié le 16 novembre 2025

Dans la mode comme dans la vie, il convient de connaître les limites à ne pas franchir. Ou alors, en connaissance de cause.

«A l'aune de la question écologique, ceux-ci représentent en effet un cas bien particulier, pour ne pas dire désespéré. On considère en effet qu'il faut en moyenne 10 000 litres d'eau pour en produire un. On sait aussi qu'un jean parcourt en moyenne, de la fabrication à la vente, plus de 50 000 kilomètres avant d'arriver dans la penderie de son acheteur final.»

«Si la seconde main n'est pas l'ultime solution à la surconsommation vestimentaire, c'est une réponse pleine de bon sens pour quiconque cherche un jean, mais accepte de regarder les chiffres en face : il se vend 2,3 milliards de ces pantalons neufs chaque année à travers le monde, dont 67 millions en France. C'est beaucoup. C'est même beaucoup trop.»

https://www.lemonde.fr/m-styles/article/2025/11/16/est-ce-bien-raisonnable-de-s-offrir-un-jean-neuf_6653623_4497319.html

<https://librairie.ademe.fr/economie-circulaire-et-dechets/7868-l-empreinte-eau-d-un-jean.html>

La majeure partie de l'eau employée pour produire un jean est affectée à la culture du coton et, selon *Fluence Corporation* (leader des solutions décentralisées de traitement de l'eau et des eaux usées), l'irrigation de la plante est responsable de 92 % de l'empreinte hydrique d'un jean. Autre paramètre : la production d'un pantalon en jean est nécessite beaucoup d'eau puisque ce dernier est teint, blanchi avec des pierres ponce, relavé...

<https://www.futura-sciences.com/planete/questions-reponses/developpement-durable-litres-eau-cachent-votre-jean-23222/>

Thierry Houffe

Les événements extrêmes se suivent et se ressemblent ; entre les excès d'eau et les manques, les populations subissent les conséquences des changements climatiques. L'eau est au coeur des enjeux environnementaux (lire notre dossier «Urgence Hydrique» dans le numéro spécial de notre Bulletin).

● Inondations en Asie du Sud-Est : le bilan s'alourdit et les secours tentent de s'organiser

Les pluies torrentielles de la mousson et les deux cyclones tropicaux qui ont ravagé l'Indonésie, la Thaïlande, la Malaisie et le Sri Lanka ont fait au moins 1 300 morts. Sur place, l'urgence est désormais d'acheminer de l'aide et des vivres.

https://www.liberation.fr/international/asie-pacifique/inondations-en-asie-du-sud-est-le-bilan-salourdit-et-les-secours-tendent-de-sorganiser-20251202_6STPB353EFHADJSOML72UVJ6NE/Libération Catastrophe

● Inondations : pluies torrentielles dans le sud de la Chine

https://www.franceinfo.fr/replay-jt/france-2/20-heures/inondations-pluies-torrentielles-dans-le-sud-de-la-chine_7970549.html

● Face à l'une des pires sécheresses de son histoire, l'Iran se retrouve au bord de la «faillite hydrique» : Téhéran, sa capitale de 15 millions d'habitants, pourrait devenir inhabitable.

<https://theconversation.com/comment-liran-en-est-arrive-a-la-faillite-hydrique-et-pourquoi-deplacer-la-capitale-ne-changera-rien-271319>

● Provoquer la pluie, une technique de modification météorologique controversée.

Plusieurs pays pilotent des programmes d'ensemencement des nuages pour tenter de modifier les régimes de précipitations. Des techniques à l'efficacité contestée et sources de tensions entre nations. Par [Lan Wei](#) Publié le 14 août 2023 *Le Monde*.

https://www.lemonde.fr/planete/article/2023/08/14/provoquer-la-pluie-une-technique-de-modification-meteorologique-controversee_6185336_3244.html

● Faire tomber la pluie en Iran.

https://www.lemonde.fr/international/article/2025/11/16/l-iran-lance-une-operation-d-ensemencement-des-nuages-face-a-une-secheresse-inedite_6653626_3210.html

● Résistance :

Le site d'information climatique [climate.gov](#) a subi les mesures autoritaires du trumpisme, le personnel a été brutalement remercié ; la rédactrice Rebecca Lindsey a répliqué en créant un nouveau site, *climate.us, independent, nonprofit, and immune to politics*, qui annonce «They're hiding the truth. We're fightin back», et soutient : «Our goal is to build an enduring, independent, and scientifically rigorous platform that the world can rely on for climate communication, education, and engagement».

Bel engagement !

<https://www.climate.us/>

Thierry Houelle

Monde. Il faut s'appuyer sur la nouvelle résolution de l'Assemblée générale de l'ONU pour transcrire l'avis consultatif de la CIJ sur le changement climatique en mesures fermes

Lien de l'article: <https://www.amnesty.org/fr/latest/news/2026/02/global-governments-must-use-new-un-general-assembly-resolution-to-turn-icjs-advisory-opinion-on-climate-change-into-robust-action/>

«Les gouvernements ne doivent pas laisser passer l'occasion de transcrire l'avis consultatif rendu en 2025 par la Cour internationale de justice (CIJ) sur les obligations des États en matière de changement climatique en une action climatique forte, a déclaré Amnesty International en amont des discussions visant à finaliser la nouvelle résolution des Nations unies sur le changement climatique. [...]

Le projet de résolution soutient sans réserve l'avis consultatif et engage les États à respecter les obligations juridiques qu'il a clarifiées, notamment :

- adopter des plans nationaux d'action climatique, ou «Contributions déterminées au niveau national (CDN)», afin de maintenir le réchauffement climatique en dessous du seuil de 1,5 °C par rapport aux niveaux préindustriels ;
- prendre des mesures efficaces afin de réduire les émissions : notamment supprimer les subventions accordées à la prospection, à la production et à l'exploitation des énergies fossiles ;
- respecter pleinement leurs obligations de ne pas renvoyer les personnes déplacées dans un pays où les effets du changement climatique constituent un risque pour la vie, et envisager la mise en place d'itinéraires sûrs, légaux et non discriminatoires, et de cadres de protection pour les personnes déplacées en dehors de leur pays du fait de facteurs liés au climat ;
- pour les États ayant manqué à leurs obligations, accorder des réparations complètes et rapides pour les préjudices subis.

«Dans son avis consultatif historique, la Cour internationale de justice (CIJ) a clairement indiqué que le plein exercice des droits humains ne peut être garanti sans que le système climatique et les autres conditions constitutives de l'environnement ne soient protégés contre les préjudices liés au bouleversement climatique causé par les activités humaines. Nous savons que l'extraction et la combustion des combustibles fossiles en sont la cause profonde, mais les récentes mesures prises par les principaux dirigeants mondiaux, notamment l'abrogation par le président états-unien Donald Trump de l'«endangerment finding» (constat de mise en danger) sur les gaz à effet de serre affaiblissent l'action climatique mondiale. Ainsi, des organismes internationaux majeurs dans le domaine du climat ne sont plus financés et la coopération multilatérale en matière de climat recule, a déclaré Candy Ofime.»

Liens:

- <https://www.amnesty.org/fr/latest/news/2025/07/global-international-court-of-justices-landmark-opinion-bolsters-fight-for-climate-justice-and-accountability/>
- <https://x.com/amnestyusa/status/2022074160734720138>
- <https://www.amnesty.org/fr/latest/campaigns/2026/01/how-is-us-president-trump-impacting-global-climate-action/>

«TotalEnergies se plie à l'administration Trump et renonce à deux projets d'éolien en mer au profit d'investissements pétrogaziers»

https://www.lemonde.fr/economie/article/2026/03/24/totalenergies-se-plie-a-l-administration-trump-et-renonce-a-deux-projets-d-eolien-en-mer-au-profit-d-investissements-petrogaziers_6673996_3234.html

«1 milliard pour abandonner l'éolien, le deal de Trump et TotalEnergies»

<https://reporterre.net/Trump-paye-TotalEnergies-pres-de-1-milliard-de-dollars-pour-abandonner-des-projets-eoliens>

«En pactisant avec Trump, TotalEnergies sombre dans le déni climatique»

<https://www.mediapart.fr/journal/international/250326/en-pactisant-avec-trump-totalenergies-sombre-dans-le-deni-climatique>

«Environnement.TotalEnergies payé par l'administration Trump pour renoncer à l'éolien aux États-Unis»

https://www.courrierinternational.com/article/environnement-totalenergies-payé-par-l-administration-trump-pour-renoncer-a-l-eolien-aux-etats-unis_242120



Le 23 mars 2026, le «PDG de TotalEnergies, Patrick Pouyanné et le secrétaire à l'intérieur américain, Doug Burgum, lors de la CERWeek, à Houston (Texas)» ont signé un accord «pour arrêter deux projets éoliens aux Etats-Unis en contrepartie d'investissements dans le pétrole et le gaz outre-Atlantique».

Océane Munoz

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

• **Nigeria : 30 ans après, le gouvernement doit réhabiliter les «neuf Ogoni» exécutés**

→ Shell est amené devant la justice en Angleterre par des habitant.es du Nigéria.

«Le 8 octobre 2024, la Cour d'appel a examiné le recours concernant les déversements pétroliers de Shell Nigeria. Le 11 octobre, elle a statué en faveur des communautés nigérianes quant à la pollution présumée due au géant pétrolier Shell. Le 6 décembre, le feu vert a été donné à un procès complet sur les accusations portées à l'encontre de Shell par les communautés nigérianes.»

→ La grâce accordée aux «neuf Ogonis» est bien loin de rendre véritablement justice.

«En réaction à l'annonce, mercredi 11 juin 2025, de la grâce accordée à titre posthume par le gouvernement nigérian aux «neuf Ogonis», Isa Sanusi, directeur d'Amnesty International Nigeria, a déclaré :

«C'est une bonne nouvelle, mais elle est loin de rendre la justice attendue pour les » neuf Ogonis », qu'ils méritent : le gouvernement nigérian doit reconnaître officiellement qu'ils n'ont commis absolument aucun crime et les innocenter totalement.»

→ Rapport (exclusivement en anglais)

Nigeria : 30 ans après, le gouvernement doit réhabiliter les « neuf Ogoni » exécutés

Trente ans après l'exécution brutale par le gouvernement nigérian des défenseurs de l'environnement connus sous le nom des « neuf Ogonis », qui avaient lutté pour protéger le delta du Niger contre le géant pétrolier Shell, leurs amis et leurs familles attendent toujours que justice soit rendue et continuent de réclamer leur pleine disculpation, a déclaré Amnesty International. L'anniversaire de leur mort coïncide avec le début des négociations de l'ONU sur le climat (COP 30), au Brésil.

En 1995, les manifestations des « neuf Ogonis » ont attiré l'attention du monde entier sur le coût dévastateur de l'industrie des combustibles fossiles sur le climat, la vie des populations, l'environnement et la pauvreté persistante dans les régions productrices de pétrole.

En juin 2025, le gouvernement nigérian a accordé une grâce aux « neuf Ogonis ». Se réjouissant de cette mesure, Amnesty International estime toutefois qu'elle est bien loin de rendre justice aux « neuf Ogonis » et à leurs familles.

« Les neuf Ogonis, menés par Ken Saro-Wiwa, auteur et militant de premier plan au Nigeria, ont été brutalement exécutés en 1995 par un régime désireux de cacher les crimes de Shell et d'autres compagnies pétrolières, qui détruisaient – et continuent de

ARTICLES

- **«Comment la résolution sur le changement climatique proposée par le Vanuatu à l'ONU pourrait redéfinir les responsabilités en matière de climat pour les décennies à venir»**

Lien:

<https://www.amnesty.org/en/latest/campaigns/2026/04/a-un-climate-change-resolution-that-may-shift-climate-accountability-for-decades/>

«La CIJ a reconnu que «l'environnement est le fondement de la vie humaine, dont dépendent la santé et le bien-être des générations actuelles et futures». Elle a confirmé que les personnes ne peuvent jouir pleinement de leurs droits fondamentaux que si les gouvernements protègent notre système climatique».

«Les États membres de l'ONU devraient se prononcer sur cette résolution vers la fin du mois d'avril 2026.»

10 April 2026

Also available in Español

How Vanuatu's proposed UN climate change resolution may shift climate accountability for decades

A draft United Nations (UN) resolution on climate change is seeking to turn the International Court of Justice's (ICJ) Advisory Opinion on states' obligations concerning the "urgent and existential threat" posed by climate change, into a roadmap for concrete action and accountability.

Although non-binding, the landmark opinion issued by the world's highest court in 2025 is widely regarded as an authoritative opinion that clarified the obligations of states in respect of climate change. It will significantly strengthen efforts to hold world leaders to account, guide the just and equitable phaseout of fossil fuels, reinforce climate laws and policies, and advance climate justice for billions of people globally.

RAPPORTS

- «Extraction Extinction: Pourquoi le cycle de vie des énergies fossiles menace la vie, la nature et les Droits Humains»

→ [Rapport](#) résumé disponible en français
 → [Rapport complet](#) exclusivement en anglais
 → [Page internet](#)

Agnès Callamard, secrétaire générale d'Amnesty International a énoncé que :

«Ce rapport démontre une fois de plus que les États et le secteur privé doivent impérativement sortir l'économie mondiale des énergies fossiles afin d'atténuer les pires impacts de la crise climatique sur les droits humains. L'ère des combustibles fossiles doit prendre fin dès à présent.»

- «Somalia: No rain, no food, no animals: The human rights impact of drought and displacement in Somalia»

→ [Rapport](#) (exclusivement en anglais)
 → [Page internet](#)

«La Somalie est en première ligne face au changement climatique causé par les activités humaines : elle est le septième pays du monde le plus menacé par ce changement et, à ce titre, doit remédier d'urgence, avec l'appui de la communauté internationale, à la marginalisation des populations du sud du pays, gravement touchées par le réchauffement climatique principalement engendré par la combustion des énergies fossiles, a déclaré Tigere Chagutah, directeur régional pour l'Afrique de l'Est et l'Afrique australe à Amnesty International»

- «Tchad: Vivre de la terre et mourir pour elle: Violations des droits humains liées aux conflits entre éleveurs et agriculteurs au Tchad»

→ [Rapport](#)
 → [Communiqué de presse](#)
 → [Vidéo](#)

«Ce rapport est le résultat d'une recherche menée par Amnesty International entre mars 2023 et septembre 2025 sur les violences entre agriculteurs et éleveurs dans le sud du Tchad. Il analyse le contexte et les causes des conflits, documente des cas de violence entre 2022 et 2024 et présente les réponses administratives, sécuritaires et judiciaires apportées par les autorités et les manquements à cet égard.»

- Espace civique et défenseur-e-s des droits environnementaux : Essentiels pour obtenir la justice climatique - Guide du secrétariat international disponible en français

Lien: <https://www.amnesty.org/fr/documents/pol32/0173/2025/fr/>

EXPOSITION

→ Une exposition a été réalisée par la commission Justice climatique sur la justice climatique (inspirée du livret d'auto-formation).

Cette exposition au format numérique, n'hésitez pas à envoyer un mail à l'adresse de la commission Justice climatique pour la recevoir par mail.

Cette exposition n'existe qu'au format numérique sauf dans les régions où son impression a fait l'objet d'un projet de région, comme dans la région Haut-de-France.

ACTIVITÉS

→ Des activités d'Education aux Droits Humains permettent d'aborder le lien et les éléments de la justice climatique et les droits humains sont disponibles avec plusieurs niveaux d'activités pédagogiques. De se familiariser entre les liens droits humains et justice climatique à approfondir les notions.

→ Un débat mouvant, «La justice climatique devant les tribunaux», existe.

Pour vous procurer le document de ce débat mouvant, n'hésitez pas à nous envoyer un mail ou à vous rendre directement sur la page dédiée à la thématique de la Justice climatique sur le site d'Amnesty International France.

→ Une activité: «Histoire d'Inès»

L'activité permet de mettre en avant l'ensemble des droits qui sont touchés lorsqu'une personne est confrontée à une situation due au changement climatique.

DEMANDES

→ Demander la citoyenneté d'honneur pour la Nation Wet'suwet'en, une fiche pratique et un modèle de lettre est disponible sur la page dédiée à la thématique justice climatique du site d'Amnesty International France.

FORMATIONS

→ Il existe le guide d'auto-formation à la justice climatique, disponible en commande sur l'espace militant et au format pdf sur le site internet d'Amnesty International France.

→ Deux formations sont disponibles en ligne :

Justice climatique et droits humains

Transition énergétique : alimenter le changement ou le statu quo ?

CINÉ-DÉBATS

Les films disposant de livret d'accompagnement:

→ Yintah

→ La Promesse Verte

→ La Web'Série dispose d'un powerpoint de présentation.

ACTIONS

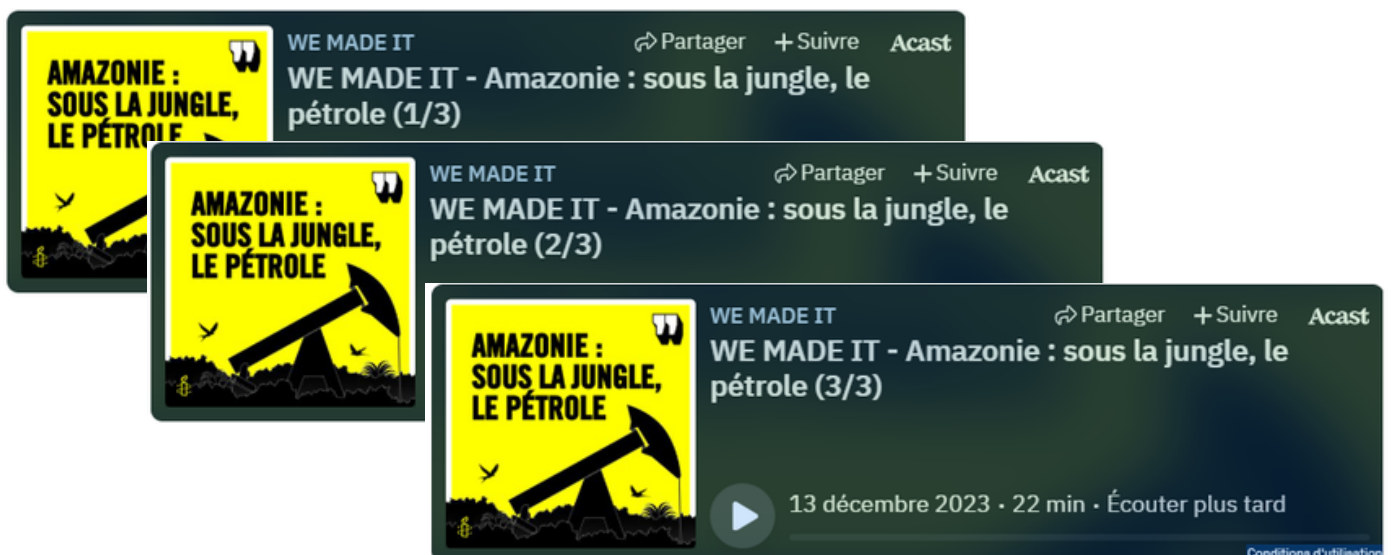
→ Soulèvements

- Programmation
 - Des sorties en avant-première dans différentes villes de France avant la sortie nationale officielle de Soulèvements le mercredi 11 février 2026
- Livret d'accompagnement disponible sur le site d'AIF



PODCAST

→ Trois épisodes d'environ 28 minutes de WE MADE IT sur l'Amazonie sous la Jungle de Pétrole expliquant les droits humains mis en jeu face ce projet d'extraction.



SOULÈVEMENTS : AMNESTY INTERNATIONAL FRANCE SOUTIENT LE FILM DE THOMAS LACOSTE SUR LES SOULÈVEMENTS DE LA TERRE



Clap de début ! Le film Soulèvements est paru le 11 février 2026 et les membres de la commission ont déjà pu animer des ciné-débats à Paris (Espace Saint-Michel, Cinéma Saint Lambert, Académie du Climat), mais aussi Chaville et Besançon.

N'hésitez pas à prendre cette thématique en main et projeter ce film essentiel dans vos territoires ! N'hésitez pas non plus à solliciter le livret d'accompagnement du film à la commission justice climatique et lui poser vos questions pour organiser vos ciné-débats.

Les conversations avec le public sont toujours riches et fournies ! Le film présente les activistes des Soulèvements avec une grande humanité, un souffle d'air frais qui fait du bien dans un contexte étouffant de stigmatisation des «écoterroristes»... et d'un mouvement que Gérald Darmanin a voulu dissoudre et faire taire en 2023. Une organisation contre laquelle il a également déployé les moyens de la police anti-terroriste.

Bien loin des clichés véhiculés sur les militants du climat et de l'environnement, **ce film est soutenu par Amnesty** : par solidarité militante, parce qu'elle défend la figure des défenseurs de l'environnement, mais aussi comme illustration de sa dernière campagne «*justice climatique et espace civique*» lancée à l'été 2025. Une campagne qui dénonce la répression – judiciaire, administrative, politique, policière, médiatique, discursive - des militants du climat. Et ce, notamment en France, «*pire pays d'Europe*» en matière de répression des activistes du climat selon le Rapporteur des Nations Unies pour les Défenseurs de l'Environnement, Michel Forst. Projeter ce film, c'est faire un geste militant !

LU DANS LA PRESSE :

«J'ai voulu faire ce film pour mettre un film entre les militants et l'État, un pare-feu cinématographique» **Thomas Lacoste dans Libération**

«Les Soulèvements de la Terre travaillent précisément cet espace : inventer de nouvelles normes pour rendre le monde vivable et désirable. Ce n'est pas seulement une lutte, c'est une expérimentation politique.» **Thomas Lacoste dans Le Monde**

«Un film qui humanise celles et ceux qui s'engagent pour le vivant» **Amnesty International**

«Au Pays basque (précédent documentaire de Thomas Lacoste), j'avais accompagné la défense de plusieurs personnes engagées dans le processus de paix et je connaissais le fonctionnement du parquet national antiterroriste. Voir cet outil appliqué à un mouvement écologiste m'a profondément choqué. Je leur ai d'abord proposé de les aider dans leur stratégie de défense mais j'ai vite compris qu'ils étaient déjà très bien organisés et n'avaient pas besoin de moi. C'est de là qu'est né le projet de documentaire.»

Thomas Lacoste dans Reporterre

«Cette diversité (des militants) montre qu'il existe mille et une façons de rejoindre Les Soulèvements, sans être forcément en première ligne lors des manifestations. Chacun peut participer selon ses compétences, ses envies, ses moyens.» **Thomas Lacoste dans Reporterre**

«Soulèvements, quand l'utopie écologique se dessine» **Les Inrocks**

A votre tour de soutenir les Soulèvements de la Terre en organisant des projections !

Et en complément, signez la pétition valable jusqu'au 30 juin 2026 : «Ils sauvent la planète, sauvons leurs droits» ! Elle sera directement adressée à Emmanuel Macron.

Morgane Joffredo

ÉNERGIES FOSSILES, CHANGEMENT CLIMATIQUE ET DROITS HUMAINS

→ Un **cours en ligne** développé par Amnesty, durée estimée à 90 minutes

Objectifs :

- Expliquer les liens étroits entre les énergies fossiles, le changement climatique et les droits humains
- Évaluer de manière critique les conséquences des pratiques du secteur des énergies fossiles pour les droits humains
- Analyser des études de cas réelles afin de déterminer les conséquences que la combustion et la production de sources d'énergie fossiles ont pour le climat et les droits humains et appliquer cette analyse pour exiger le respect de l'obligation de rendre des comptes et le changement

<https://academy.amnesty.org/learn/courses/439/energies-fossiles-changement-climatique-et-droits-humains>

→ Un **document pédagogique à destination d'animateurs.trices** : exemples d'activités pour aborder le processus d'abandon progressif des combustibles fossiles pour atteindre une transition juste et équitable.

<https://www.amnesty.org/fr/documents/pol32/0427/2025/fr/>

ACTIONS URGENTES

- **Nigeria : les habitant·es de Bille sont aux prises avec une urgence sanitaire**

«Des milliers d'habitant·es de la localité de Bille, une communauté de pêcheurs dans l'État de Rivers, dans le delta du Niger, région productrice de pétrole au Nigeria, sont aux prises avec une urgence sanitaire. Depuis octobre 2025, du gaz méthane s'échappe des rivières et des marécages voisins, ainsi que des puits dont ils se servent pour s'approvisionner en eau potable. En décembre 2025, le gouvernement nigérian a déclaré avoir mené une enquête, mais il n'a pas communiqué les conclusions à la population et n'a pris aucune mesure pour colmater les fuites. Amnesty International appelle les autorités nigérianes à accélérer l'enquête sur ces fuites afin d'y mettre un terme et de protéger les habitant·e·s contre tout préjudice.»

Date limite : **avant le 1^{er} juillet 2026**

- **Russie : une dirigeante autochtone détenue en Russie**

«Daria Eguereva est une représentante du peuple selkoupe, l'un des petits groupes de population autochtone de la Sibérie occidentale, en Russie. Elle est coprésidente du Forum international des peuples autochtones sur le changement climatique (IIPFCC) et largement reconnue pour son rôle dans la promotion des droits des peuples autochtones à l'échelle mondiale. Elle a été arrêtée en décembre 2025. Au même moment, des perquisitions ont été menées chez au moins 17 autres militant·e·s autochtones et défenseur·e·s des droits humains, marquant une répression plus large des membres autochtones de la société civile.»

Date limite : **avant le 1^{er} juillet 2026**

- **Colombie : il faut protéger les terres d'une communauté autochtone**

«Le 14 mars, des individus ont saccagé un panneau d'affichage installé par la communauté autochtone de l'ASEINPOME à l'intérieur de sa réserve reconnue, officiellement établie par l'Agence territoriale nationale en vertu de l'Accord n° 219 de 2023 et proclamée publiquement par le président Gustavo Petro le 6 octobre 2023. Plus tard ce jour-là, des hommes armés de longs fusils sont allés intimider l'un des campements de la communauté. Le panneau d'affichage marquait l'existence de la réserve. [...] Nous demandons à l'Agence territoriale nationale de se rendre sur place et de garantir les droits à la terre et au territoire de la communauté de l'ASEINPOME.»

Date limite : **avant le 16 juillet 2026**

- **Paraguay : Un défenseur de l'environnement attaqué par quatre hommes armés**

«Rubén Irala, défenseur des droits humains et coordinateur de la Pastorale sociale diocésaine de Guairá, a été victime d'une attaque armée le 20 mars dans la localité du 23 décembre, dans le département de Caazapá. Au vu des menaces dont il avait fait l'objet, cette agression est très probablement liée à son travail de protection de l'environnement et de communautés touchées par la dégradation de l'environnement. Les autorités du Paraguay doivent mener une enquête efficace sur le mobile de cette agression et mettre en place des mesures de protection adéquates pour cet homme et sa famille.»

Date limite : **avant le 14 octobre 2026**

RECOMMANDATIONS DE LIVRES

HABITABILITÉ DE LA PLANÈTE : DONNONS À CE SIÈCLE LA VALEUR QUI LUI MANQUE

Un podcast passionnant est à écouter sur France Culture dans l'émission «L'invité des matins» du 27 avril, titrée : «**La lutte pour le climat recule-t-elle ?**» avec comme invités Baptiste Morizot (philosophe) et Laurent Neyret (juriste). Lesquels viennent de publier un livre en avril 2026 : «**Liberté, Dignité, Habitabilité : donner au siècle la valeur qui lui manque**» fruit d'une réflexion et de recherche qui ont duré 10 ans.

BAPTISTE
MORIZOT
& LAURENT
NEYRET
**LIBERTÉ,
DIGNITÉ,
HABITABILITÉ**
DONNER AU SIÈCLE LA VALEUR QUI LUI MANQUE



GRAND FORMAT
4,90€

Résumé du podcast et de l'ouvrage, alors que le G7 qui s'est tenu à Paris en avril n'a même pas une seule fois mentionné le mot climat – afin de ne pas froisser la superpuissance étasunienne – et que se tient la conférence de Santa Marta en Colombie (du 24 au 29 avril).

La thèse centrale des deux auteurs est de dire qu'il faut nommer les choses. **Nommer les choses dans le droit pour qu'elles existent.** Or jusqu'ici, la notion d'habitabilité de la planète n'a jamais été nommée.... Ce qui veut dire qu'elle ne peut pas être défendue comme il se doit. C'est pourquoi les deux auteurs énoncent le triptyque «Liberté, dignité, habitabilité», la nouvelle devise pour instaurer les conditions de la justice climatique. Et qui rejoint les réflexions de Cynthia Fleury qui désignait la crise de réchauffement climatique comme une «*crise de la dignité*».

Baptiste Morizot et Laurent Neyret le disent, «*sur une terre inhabitable, aucune vie digne n'est possible*». Et il y a une chose que le droit actuel ne parvient pas à faire : c'est de dire, d'énoncer clairement, qu'on ne parle pas des conditions de la vie sur Terre. Il y a un **impensé du droit**. Une impuissance du droit dans une situation qui requière pourtant l'urgence.

Mais alors que manque-t-il ? Selon les auteurs, ce ne sont pas les textes de droit qui manquent, ils sont déjà très nombreux. Il y a plus de 500 textes internationaux qui traitent du climat. Le débat sur le fait de conférer à la nature, des droits, et de créer de nouveaux crimes – les écocides – n'est pas non plus la question centrale selon eux. (Ils existent déjà dans le droit).

Le vrai problème, c'est l'invisibilité de la notion d'habitabilité. Quand on vole quelqu'un, on sait qu'on bafoue le droit de propriété, quand quelqu'un est tué, c'est son droit à la vie, quand il y a un attentat, c'est la sûreté de la nation qui est en jeu. Mais quand c'est l'environnement que l'on veut protéger, on ne sait pas, fondamentalement ce qu'on protège.

S'ajoute un problème de hiérarchie des normes. A partir du tribunal de Nuremberg au sortir de la seconde guerre mondiale, et de l'édification du système onusien, certaines règles de droit sont devenues cardinales, indétronables. Un nouveau monde s'est dessiné sur la conscientisation que le sens moral avait été piétiné. Un nouveau monde a donné lieu à un nouveau droit qui a forgé la matrice du second 20ème siècle.

Nous devons faire la même chose pour l'environnement aujourd'hui car **nous avons changé de siècle.** Le droit, dans son état actuel oublie complètement l'habitabilité. Ce qui veut dire qu'une personne privée est dans son bon droit d'épandre des pesticides sur ses terres au nom de sa liberté d'entreprendre et de la propriété privée. Mais qu'en est-il du respect de l'habitabilité de la terre ? Qui la défend ? Le droit actuel n'est pas à la hauteur. *«Il faut donner à notre siècle la valeur qui lui manque».* En droit, nommer c'est normer. Et nous n'avons pas encore fait ce travail.

Exemple en France : la Charte de l'Environnement a valeur constitutionnelle. Et pourtant elle est régulièrement traitée comme secondaire dans les décisions, les lois Duplomb 1 et 2 en sont des exemples patents. Une charte reléguée au second rang, derrière les intérêts économiques. L'environnement passe toujours après. Cette Charte bien peu défendue, à laquelle on applique des dérogations, devrait pourtant être érigée en haut de la hiérarchie des normes françaises.

Autres éléments apportés par les auteurs. Quand on dit *«climat»* et *«environnement»*, on pense souvent à des éléments *«externes»* à l'humain... Alors même qu'il est directement concerné ! Il faut comprendre que l'environnement, c'est la santé, c'est le social, c'est le faire-société... c'est donc nous.

L'habitabilité doit devenir le nouveau principe premier. Elle seule peut protéger tout le reste : la liberté, l'égalité, la sécurité, la dignité... C'est le prisme de l'habitabilité qui nous fera voir des choses injustes et inacceptables, là où auparavant, on y voyait du réglementaire. Sortons de cette logique dépassée !

L'espoir existe tout de même. Malgré la remise en cause frontale du droit international, **un mouvement de fond – pas toujours très visible - en faveur de la protection du climat est en place.** La décision de la Cour Internationale de Justice à l'été 2025 est «magnifique». Elle dit comment tout ce qui vient nuire à l'environnement et à la vie durable est interdit. L'enjeu est de prioriser tout ceci, de la placer à la tête de la hiérarchie des normes. Dans ce labyrinthe qu'est le droit actuel, **il faut cesser la concurrence des normes. Et donner à notre siècle «la valeur qui lui manque».**

Morgane Joffredo

● *Nous n'avons qu'une terre*. Textes et dessins féroces de J.-P. Andrevon, Edts Arkuiris, 2023.

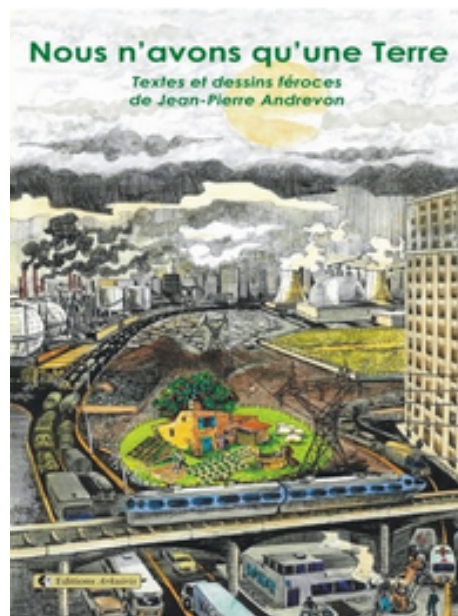
Par de courtes analyses et plus de 160 dessins «féroces», Jean-Pierre Andrevon dresse ici un panorama acéré des principaux maux et fléaux qui menacent la Terre.

Un petit livre singulier d'un auteur de science-fiction prolifique original et engagé qui rassemble ici ses dessins sur la thématique écologique.

L'œuvre de cet auteur est à découvrir ou à redécouvrir.

A noter aussi le livre d'un auteur, également historien, sorti récemment :

Un siècle de SF écrite et dessinée vue de France, des années 1920 à nos jours (avec Jean-Pierre Fontana et Claude Ecken), Enrages / Les Belles Lettres, 2024, 648 p. Avec des rubriques développées sur la fin du monde, les dystopies, etc.



● Alexia Blin, *A l'assaut de l'abondance. Socialisme et consommation*, 2025, PUF.

Une réflexion sur la gauche historique, le socialisme et l'écosocialisme dans leur rapport à la consommation, entre frugalité et abondance. Un récit historique.

● Dans nos sociétés de la surabondance, «être comblé est peut-être la pire des choses».

Renaud Hétier, Libération, 19 et 20 juillet, 2025. Professeur en sciences de l'éducation et de la formation à l'UCO (Angers)

Livre : *Saturation, Un monde où il ne manque rien sinon l'essentiel*, Puf, 2025.

● Alain Adrians, *Un millénaire de simplicité volontaire en Occident*, 2016, Edts Couleur livre.

L'auteur est porte-parole du mouvement des objecteurs de croissance.

● Sénèque, *Les derniers jours de l'humanité*. Jean-Louis Poirier présente ce texte (p. 45 à 60) du philosophe, extrait du grand ouvrage *Des Questions naturelles*. Il compile ensuite un certain nombre d'extraits, issus de la philosophie et de la religion : Quelques horizons d'Ovide à Dylan, autour du déluge et des catastrophes ; Avec des illustrations d'Hubert Legall. 2026, Les Belles Lettres.

Sans doute, un ouvrage de circonstances et dans l'air du temps... Quoiqu'il en soit, la description du philosophe est impressionnante ! Pour les curieux-ses.

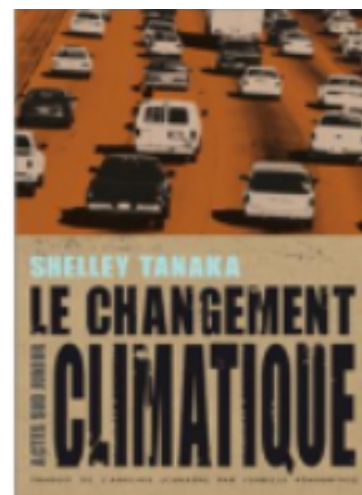
● Vaclav Smil,

- *Comment marche vraiment le monde. Le guide scientifique du passé, du présent et du futur*, Cassini Ed., 2024.

- *2050 : pourquoi un monde sans carbone est presque impossible*, traduit de l'anglais par Léa Jaillard, Les Nouvelles Editions Arpa, 2025.

- *Comment nourrir le monde*, Arpa, 2026.

<https://www.radiofrance.fr/franceculture/podcasts/de-cause-a-effets-le-magazine-de-l-environnement/vaclav-smil-la-decarbonation-comme-enjeu-de-civilisation-6808150>



● Sheley Tanata, *Le changement climatique*, Actes Sud, 2009. J'ai trouvé, cet essai pertinent et précis, dans une solderie ; toujours trouvable en occasion.

Ce livre très documenté pointe les responsabilités des États, souligne les enjeux, et propose des pistes pour inverser la tendance, avant qu'il ne soit définitivement trop tard.

● Claude-Marie Vadrot, *Déclaration des droits de la nature*, Stock, 1973.

Livre unique et incontournable.

Thierry Houffé

RECOMMANDATIONS DE DOCUMENTAIRE

EN IRAN, «LES CRISES ENVIRONNEMENTALES AGISSENT COMME UN PUISSANT ACCÉLÉRATEUR DU MÉCONTENTEMENT SOCIAL» - LE REPORTERRE

 Reporterre rapporte, dans un entretien avec la politologue Dorna Javan, que l'Iran, malgré ses importantes richesses naturelles, est traversé par une profonde crise politique, sociale et environnementale. La fin de l'année 2025 a vu une forte reprise de mobilisations populaires pour diverses raisons (économiques, sociales, environnementales), qui ont été réprimées très durement par le régime iranien.

 Selon l'article :

- L'économie iranienne est profondément gangrenée par la corruption, et des groupes paraétatiques et paramilitaires — comme les Gardiens de la révolution (IRGC) et d'autres réseaux proches du pouvoir — contrôlent de façon quasi monopolistique des secteurs clés, y compris l'accès à certaines denrées alimentaires et ressources naturelles, notamment l'eau.
- Ces acteurs influencent la construction et la gestion de barrages et la distribution des ressources, ce qui revient à une gestion militarisée et accaparée des richesses naturelles du pays.
- Les revenus pétroliers et autres devises étrangères sont souvent gérés hors des circuits officiels, ce qui alimente l'instabilité économique et l'inflation, tandis que l'État struggle à boucler son budget.

 L'article suggère que ces formes de contrôle et d'exploitation opaques aggravent les crises environnementales en Iran, et que l'aggravation de problèmes comme la pénurie d'eau, les coupures d'électricité et la mauvaise gestion environnementale contribuent à la colère sociale qui s'exprime dans les manifestations.

En somme, le texte met en avant l'idée que une petite élite politico-militaire s'est appropriée une grande partie des ressources naturelles iraniennes, au détriment de la population et de l'environnement, et que cela alimente la crise actuelle dans le pays.

Liliane Donjon

- Groupe Local de Toulouse

«Nous sommes en contact avec plusieurs assos de la ville (Oxfam, Résistance Agression Publicitaire, GreenPeace, Scientifiques en Rébellion, XR, EELV etc.) et nous préparons ensemble un spectacle de rue pour le 14 décembre afin de sensibiliser à la pollution de l'air, faire comprendre à quoi ça correspond, donner des pistes pour agir, et engager les citoyens sous la forme d'une fausse assemblée citoyenne. Nous avons déjà mené une action similaire en mars dernier pour parler du réchauffement climatique sous la forme d'une parodie de défilé de mode. Une soixantaine de toulousain.es lambdas avaient participé au spectacle, et des centaines y avaient assisté.»

Céline Duval et Cécile Rouge



- Groupe Local Sud-Cévennes

«Le groupe Sud-Cévennes, en partenariat avec Les Amis de la Terre du Pays Vigannais, a projeté en avant première le mardi 13 janvier au cinéma du Vigan (30) le film «Soulèvements».

Victor Vauquois, cofondateur de Terres de Luttès, n'a pas pu venir pour raisons de santé, mais a été remplacé par deux militants de Terres de Luttès et des Résistantes. .

Cette soirée a été un grand succès: le cinéma était comble: 210 entrées. Le groupe Sud-cévennes a animé et participé aux échanges après le film et 6 pétitions proposées ont recueilli environ 50 signatures chacune: Madagascar, Honduras, Equateur, Norvège, Cambodge et pétition française adressée au pdt de la République.»

François Fétten

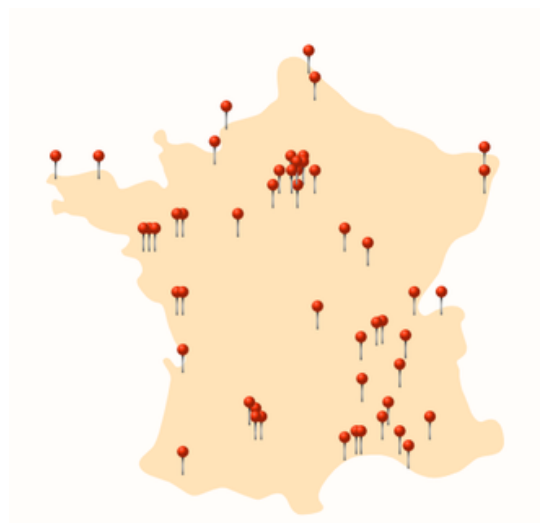


Devenir relais de la commission justice climatique

Qu'est-ce que cela signifie ?

Être relais de la commission Justice climatique, c'est agir comme un lien essentiel entre l'organisation et le public en portant les messages et les campagnes de la commission auprès des militants et des citoyens. Ce rôle implique de diffuser des informations, d'animer des actions de sensibilisation et de mobilisation, et de faciliter la coordination entre les membres engagés sur la justice climatique tout en entretenant un lien privilégié avec la commission.

Nos relais en date du 09/06/25



Courriers des lecteurs

N'hésitez pas à nous transmettre vos avis, vos impressions suite à la lecture de ce nouveau bulletin de la commission.

Si vous souhaitez qu'une ou des rubriques spécifiques ou/et un ou des sujets en particulier apparaissent sur le prochain bulletin de la commission, faites le nous savoir.

COMMISSION JUSTICE CLIMATIQUE

justiceclimatique@amnesty.fr

LES OPINIONS ET LES INFORMATIONS EXPOSÉES DANS CE BULLETIN N'ENGAGENT QUE LA RESPONSABILITÉ DE LEURS AUTRICES-AUTEURS (ENSEIGNANTS, ÉTUDIANTS, FORMATEURS...). ELLES NE REFLÈTENT PAS NÉCESSAIREMENT OU PRÉCISÉMENT LES POSITIONS D'AMNESTY INTERNATIONAL, CEPENDANT LES ARTICLES RETENUS POUR LEUR INTÉRÊT LIÉ AUX QUESTIONS DE JUSTICE CLIMATIQUE SONT TOUJOURS EN RELATION AVEC LA STRATÉGIE DE L'ORGANISATION ET LES TEXTES FONDATEURS DES DROITS HUMAINS.